

*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904



Numéro spécial  
RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (RHÔNE)

N° 91 - 1996 - Fasc. 3

## SOMMAIRE

- Recherches Archéologiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), 1991-1994, par Hugues SAVAY-GUERRAZ, Laurence BRISSAUD, Eric DELAVAL, Odile LEBLANC, Jean-Luc PRISSET et Sylviane HUMBERT

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES "AMIS DE VIENNE"

### REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE  
pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la Ville  
et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts).

### Pour 1996

Le numéro .....	40,00 F.
Retraités et étudiants .....	120,00 F.
Abonnement annuel normal .....	140,00 F.
Abonnement de soutien .....	160,00 F.

**Avis important :** Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

**Correspondance :** Secrétaire des "AMIS DE VIENNE"  
3-5, Rue de la Table Ronde, 38200 VIENNE  
C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles  
l'entière responsabilité des opinions émises.

### EN COUVERTURE :

Jérôme de Villars, archevêque et comte de Vienne (1598-1626)  
Médaille de bronze gravée par G. Dupré (Cl. Perriolat)



*Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère  
des villes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal*

## ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1<sup>er</sup> JANVIER

*Nous vous prions de payer votre cotisation dans les meilleurs délais.*

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.  
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI

### POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE" POUR L'ANNÉE 1996

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par la Poste) : .....

.....  
.....

#### TARIF ABONNEMENT pour 1996 :

Abonnement de soutien ..... 160 F.

Abonnement normal ..... 140 F.

Étudiants - Retraités ..... 120 F.

A retourner, accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

**"Amis de Vienne" - 3-5, Rue de la Table ronde - 38200 VIENNE**  
ou en espèces, lors des permanences.

#### PERMANENCES :

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis après-midi de chaque mois (de 15 h. à 18 h.)

## ACTIVITÉS

- Lundi 21 Octobre : *La Lumière Théâtrale et Baroque* dans l'œuvre du CARAVAGE (1573-1610), peintre italien. Son influence sur tous les peintres européens du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Lundi 25 Novembre : *La lumière recueillie et sereine* dans l'œuvre de GEORGES DE LA TOUR (1593-1652), peintre français.
- Lundi 9 Décembre : *La lumière mystique* dans l'œuvre de REMBRANDT (1606-1669) peintre hollandais et dans celle de ZURBARAN (1598-1664), peintre espagnol.
- Lundi 27 Janvier 1997 : *La lumière poétique et dorée* dans l'œuvre de VERMEER (1632-1675), peintre hollandais. *La lumière irréaliste et dorée* dans celle de CLAUDE LORRAIN (1600-1682), peintre français.
- Lundi 24 Mars 1997 : *La lumière* dans le thème de la *nature morte* au XVII<sup>e</sup> siècle. *La lumière engendrée par les différentes matières des objets* : la transparence des verreries, l'éclat des faïences, des nacres, des étains, la subtilité des couleurs des bouquets, leurs symboles.

PRIX : Abonnement pour 5 conférences ..... 200 F.  
Conférence à l'unité ..... 50 F.

*Ces causeries par Bénédicte DANCER, auront lieu au local des "Amis de Vienne", 3-5, rue de la Table-Ronde à 14 h. Pour la réalisation de ces conférences, un minimum de 20 personnes est demandé. Inscription auprès de Mme SEGUIN - Tél. 04 74 85 27 89*

- 
- Mardi 26 Novembre : Visite à Paris, au Petit Palais, de l'exposition "La Cité Interdite" (Vie publique et privée des Empereurs de Chine 1644-1911). L'après-midi, visite de la prestigieuse demeure-musée des Jacquemard-André, boulevard Haussmann, qui vient d'être rénovée. Renseignements auprès d'Annick Seguin au 04 74 85 27 89.
  - Jeudi 28 Novembre : Visite guidée du Musée de "Saint-Romain-en-Gal - Vienne" sous la conduite de Madame LE BOT-HELLY et de Monsieur SAVAY-GUERRAZ. Rendez-vous à 14 h. devant le musée. Prix 25 F. Prière de se faire inscrire par téléphone au 04 74 85 27 89 ou 04 74 53 39 29.

*Voir le complément d'activités en fin de bulletin.*

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 91 - 1996 - Fasc. 3

# BULLETIN

DE LA

Lundi 21 Octobre : *La Lumière Théâtrale et Baroque* dans l'œuvre de CARAVAGGIO (1571-1610) peintre italien. Son influence sur tous les peintres européens du XVII<sup>e</sup> siècle.

Lundi 25 Novembre : *La Lumière et la couleur* dans l'œuvre de GEORGES DE LA TOUR (1591-1651) peintre français.

Lundi 23 Décembre : *La Lumière et la couleur* dans l'œuvre de JUAN VAN DER WERFF (1606-1667) peintre hollandais et dans celle de DOMINGO VELAZQUEZ (1598-1664) peintre espagnol.

Lundi 27 Janvier 1997 : *La lumière picturale et dorée* dans l'œuvre de VERMEER (1632-1675) peintre hollandais. *La lumière irrédelle et dorée* dans celle de CLAUDE LORRAIN (1600-1682) peintre français.

Lundi 24 Mars 1997 : *Le thème de la couleur morte* au XVII<sup>e</sup> siècle. *La lumière et la couleur* dans les différentes matières des objets : la terre, les métaux, les pierres, les faïences, des nattes, des étains, etc. et leurs symboles.

PRIX : Abonnement annuel 200 F  
Conférence individuelle 50 F

Ces ateliers sont organisés par la Société des Amis de Vienne, 1-3, rue de la Harpe, 75005 Paris. Les conférences ont lieu au minimum de 20 personnes. Les ateliers ont lieu au minimum de 10 personnes. Les ateliers sont réservés aux membres de la Société.

Mardi 26 Novembre : *La Cité Interdite* de Pékin. L'exposition "La Cité Interdite" de Pékin. Les visiteurs de Chine (1644-1911). L'œuvre de Jacques-Louis David (1748-1826) peintre français. L'œuvre de Jacques-Louis David (1748-1826) peintre français. L'œuvre de Jacques-Louis David (1748-1826) peintre français. Renseignements auprès de la Société des Amis de Vienne au 04 74 85 27 89.

Judi 28 Novembre : *Vieux palais de la rue de "Saints Romains-en-Dal - Vienne"* sous la direction de Monsieur JEAN-BAPTISTE et de Monsieur SAVAT-Quarant. Rendez-vous à 14 h devant le musée. Prix 25 F. Prière de se faire inscrire par téléphone au 04 74 85 27 89 ou 04 74 53 39 29.

voir les dates des ateliers en fin de bulletin.

## RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (RHÔNE) 1991-1994

Hugues SAVAY-GUERRAZ, Laurence BRISSAUD, Eric DELAVAL,  
Odile LEBLANC, Jean-Luc PRISSET et Sylviane HUMBERT

### PRÉSENTATION

Les vestiges découverts à Saint-Romain-en-Gal en 1967, font depuis 1981 l'objet de fouilles programmées (**fig. 1**). Après l'exploration systématique de la maison des Dieux Océan (1981-1984), récemment publiée (DESBAT *et alii* 1994), les recherches se sont étendues à l'ensemble du site. En 1992, nous avons rendu compte dans le n° 87-2 du BSAV des résultats acquis au cours d'un premier programme trisannuel de recherche (1988-1990), au terme duquel avait été achevée l'étude des vestiges mis au jour en 1967. Outre l'analyse des derniers états des bâtiments (II<sup>e</sup> -III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), de nombreux sondages conduits jusqu'au niveau du terrain naturel éclairaient d'un jour nouveau l'histoire et l'évolution de ce quartier extra-muros de Vienne, des années 30 av. J.-C. jusqu'au III<sup>e</sup> s. (SAVAY-GUERRAZ *et alii* 1992, 1993 ; PRISSET *et alii* 1994).

De 1991 à 1993, dans le cadre d'un deuxième programme trisannuel, l'Équipe archéologique départementale s'est consacrée à l'étude d'un nouvel îlot (îlot H) situé au sud-est du site, et des rues qui l'entourent. Il s'agit d'un établissement de thermes publics, dit des Lutteurs, par référence aux peintures qui en décoraient les murs. En outre, la rue des Thermes, située au nord de cet îlot, a été étudiée sur une longueur de plus de 70 m. Une année supplémentaire (1994) a été nécessaire pour achever ce programme. Enfin, de 1991 à 1993, quatre opérations de fouille de sauvetage ont été conduites en liaison avec les

travaux de construction du Muséc. Au total, ce sont plus de 30 mois de recherche et une abondante moisson d'informations dont nous allons brièvement rendre compte (1).

### LA RUE DES THERMES (VOIE III)

Une part importante des recherches a été consacrée aux rues. A l'origine, l'intervention était motivée par une étude préalable à leur mise en valeur. Rappelons que le site fait l'objet de restaurations conduites par les Monuments Historiques (2). Depuis le Musée, les visiteurs chemineront par les rues, afin de découvrir l'ensemble du quartier, ce qui nécessite une restauration des murs des façades, une remise en état des trottoirs et enfin une consolidation des dallages et des égouts qu'ils recouvrent. Mais l'intérêt archéologique pour les rues va bien au delà de l'analyse du dernier état (BRISSAUD 1993). Grâce à des sondages profonds conduits jusqu'aux alluvions du Rhône, antérieures aux premières occupations, nous pouvons appréhender l'évolution du tracé des rues et de la trame urbaine, essentielle pour comprendre comment s'est opérée l'extension du quartier (3). De même, la nature des chaussées successives, les réseaux d'adduction et d'évacuation des eaux, les aménagements des trottoirs, les portiques le long des façades, sont autant de précieux indicateurs pour apprécier le degré d'urbanisation d'un quartier dont les rues constituent le reflet le plus fidèle.

La partie étudiée de la rue des Thermes correspond au tronçon qui part du changement d'axe au nord, pour rejoindre, au sud, la place Triangulaire et la rue Neuve (fig. 2). Au dernier état, cette rue dallée, large en moyenne de 5 m, desservait d'imposantes *domus* à l'est comme

---

1 - Cet article constitue le résumé d'une partie du rapport de fouille rédigé à l'issue du programme tri-annuel 1991-1993 et du rapport annuel de 1994. Ces recherches de terrain cofinancées par l'Etat et le Département du Rhône, ont été conduites par l'Equipe archéologique départementale avec le concours de : Jérôme GALMICHE, Jacques NOVE-JOSSERAND, Damien POUPÉLIN et Amar ZOBRI (Contractuels de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) au cours des opérations de sauvetage et la participation active de près de 80 fouilleurs bénévoles que nous remercions vivement. Les relevés et la mise au net des dessins ont été réalisés pour l'essentiel par Laurence BRISSAUD, Cécile FRÉMIOT-DE-MAUROY et Valérie PICCOLO. Photos : auteurs ainsi que Paul VEYSEYRE, qui s'est chargé du traitement des clichés. Nous remercions Alain AUDRA qui a réalisé bénévolement l'étude des monnaies, ainsi que M. HULLO, Président de la Société des Amis de Vienne, qui a bien voulu accueillir cette chronique dans les colonnes du Bulletin.

2 - Le programme et le suivi des travaux de restaurations, sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques ont été réalisés sur le site par Anne-Marie CLAPPIER (Equipe archéologique départementale)

3 - Il faut rappeler que les vestiges augustéens sont en moyenne à 4 m de profondeur et que tout sondage représente alors une entreprise d'envergure, nécessitant au moins deux campagnes de fouilles pour être menée à bien, sur une surface qui autorise une investigation qui aille au delà de la simple reconnaissance stratigraphique.



à l'ouest, contrastant ainsi avec la partie nord, qui longe un îlot artisanal et commercial ainsi que des thermes publics. Un collecteur voûté construit sous la partie médiane de la chaussée débouche en surface par trois regards régulièrement espacés de 31 m.

La rue a été totalement dégagée et trois sondages ont été conduits jusqu'au terrain naturel à travers près de 5 m de sédiments archéologiques.

## Évolution

Les traces les plus anciennes attestent l'existence d'une voie au début de la période augustéenne. La chaussée est en gravier vers 147,50 m d'altitude. A l'extrémité sud de la section étudiée, un volumineux bloc de pierre planté dans le terrain naturel le long de la rue, paraît correspondre à une limite cadastrale antérieure aux premières constructions (**photo 1**).

Les premiers murs de façade sont attestés à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il s'agit au sud (**fig. 2 - voie III 27**) de fondations construites en galets. L'ajout régulier de recharges élève peu à peu le niveau de circulation. Dès 10-30 ap. J.-C., une adduction d'eau est matérialisée par les vestiges de deux canalisations en bois (**photo 2**). Dans la partie sud, un trottoir renforcé par des piquets de bois longe la façade ouest. Au cours du I<sup>er</sup> s., le sol régulièrement refait s'exhausse de près de 3,50 m. Sept canalisations en bois et une en plomb viennent tour à tour compléter les premières adductions. Le tuyau en plomb, mis au jour à deux emplacements distincts, porte des indications de nombres gravées à sa surface. Les deux dernières canalisations en bois, issues de la rue Neuve et de la place Triangulaire, ont pu être suivies sur toute la longueur de la rue (**photo 3**). De nombreuses observations ont été réalisées sur ces canalisations, sur leur tracé, la longueur des sections, leur mode d'installation...

C'est au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. qu'est construit l'égout voûté. Ce collecteur, qui s'écoule vers le nord, n'a pas été poursuivi jusqu'au carrefour sud, mais s'interrompt brutalement à 28 m au nord de ce dernier (**photo 4**). Cet égout recueille les eaux usées issues des îlots situés de part et d'autre de la chaussée ; plusieurs débouchés ont été observés, en particulier sur le côté ouest. C'est vers la fin du I<sup>er</sup> siècle qu'intervient un premier dallage de la chaussée. Avec la réfection du dallage et la construction d'un trottoir, la rue acquiert à la fin du II<sup>e</sup> s. son



1- Sondage dans la rue des Thermes (Voie III 27). Le bloc de pierre planté dans les alluvions du Rhône marque l'angle d'une parcelle délimitée dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.. A droite, la fondation en galets du bâtiment le plus ancien. Sur la gauche, le premier niveau de chaussée en gravier.



2- Sondage dans la rue des Thermes (voie III 5). Canalisations en plomb et en bois du début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.. A l'emplacement des tuyaux de bois, on aperçoit les colliers en fer qui reliaient les sections entre elles.

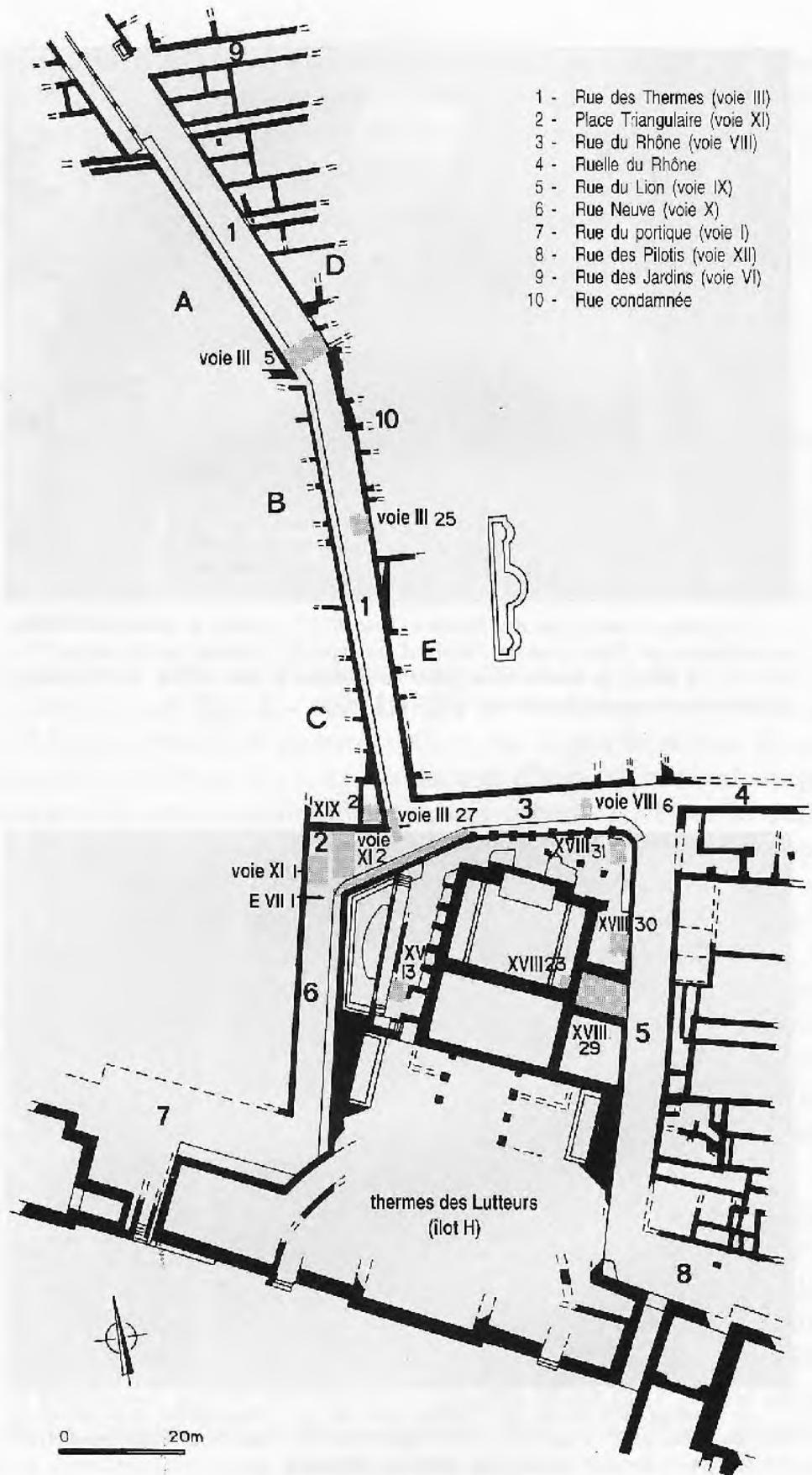
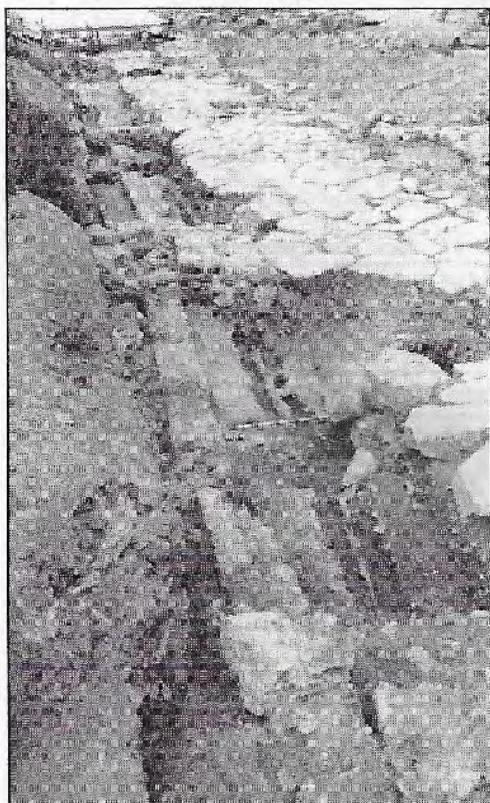


Fig. 2 - L'îlot H - Thermes et rues  
Sondages en grisé

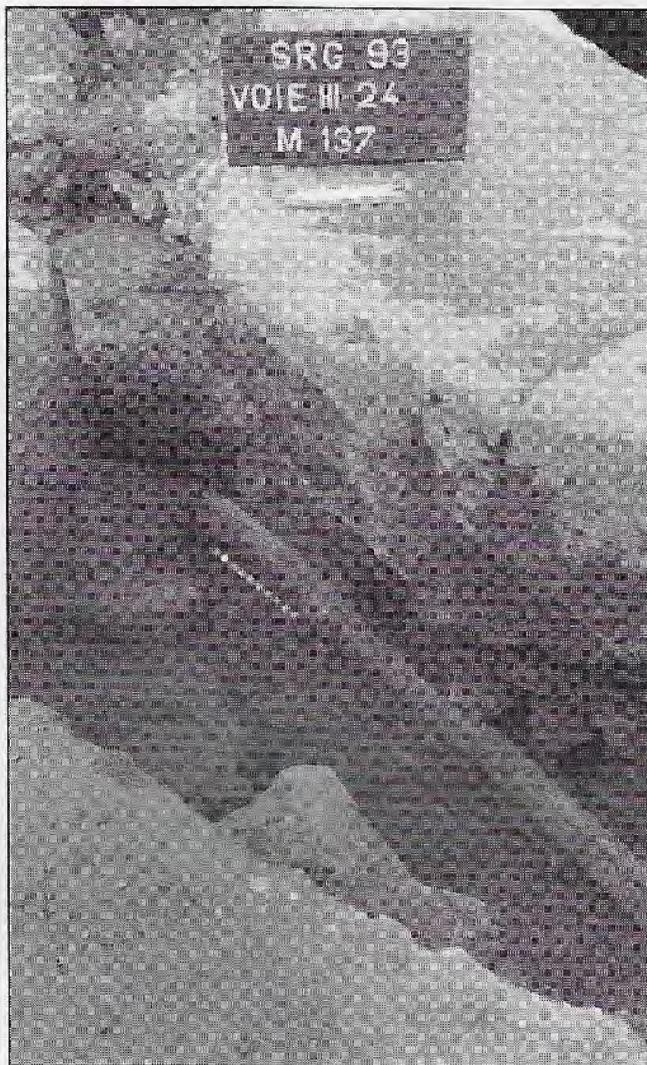


3- Rue des Thermes, côté ouest. Le long de la façade, le trottoir maçonné (conservé très ponctuellement) recouvrait deux tuyaux d'adduction d'eau en bois.



4- Vue de l'extrémité de l'égout du I<sup>er</sup> s. construit sous la rue des Thermes. Au delà, une section plus petite a été aménagée plus tard (II<sup>e</sup> s.) à un niveau supérieur. Leur raccord s'effectuait par un pan incliné.

aspect définitif (chaussée vers 152,00 m d'altitude). Ces dernières opérations s'accompagnent de la pose de nouvelles canalisation en bois. L'une d'entre elle, dont le tracé a été suivi sur plus de 100 m, est issue de la rue Neuve au sud : elle circule d'abord le long de la façade est, puis du côté ouest et offre alors la particularité de présenter des sections en plomb dans les parties obliques par rapport à l'axe de chaussées (**photo 5**).



5- Détail d'une adduction d'eau placée sous le dallage de la rue des Thermes. Cette section en plomb était raccordée à une canalisation en bois, par l'intermédiaire de son embouchure évasée clouée sur la section en bois.

## Les constructions riveraines

L'analyse des façades de part et d'autre de la rue des Thermes, a permis de reconnaître ponctuellement les constructions contemporaines des derniers états de la chaussée.

Du côté ouest, trois bâtiments ont été mis en évidence : au nord, le premier occupe l'espace compris entre le Marché et le changement d'axe de la rue (**fig. 2, A**). Il est encadré par deux *ambitus* (espaces étroits faisant fonction d'égout). Sa nature reste inconnue.

Au centre (B), il s'agit d'une maison, dont les extrémités de plusieurs pièces (en particulier d'une pièce chauffée sur hypocauste) et d'un jardin ont été observés en façade.

Au sud (C), un grand bâtiment se poursuit sans doute le long de la rue Neuve, jusqu'à la rue du Portique. Il pourrait s'agir d'une grande maison, comprenant dans sa partie nord un ensemble balnéaire.

Du côté est, il faut souligner l'existence d'une ruelle est-ouest, perpendiculaire à la rue des Thermes. Une seule maison occupait l'espace compris entre la maison de Sucellus et cette ruelle (D). Au sud de cette dernière, l'hétérogénéité du mur de façade suggère l'existence de plusieurs constructions distinctes jusqu'à la rue du Rhône (E). Après condamnation de la ruelle, de son emplacement jusqu'à la rue du Rhône, se développe désormais un seul bâtiment, une vaste maison à laquelle appartient le grand bassin trilobé dégagé naguère à environ 15 m en arrière de la façade.

## La fontaine

La restauration de l'îlot situé dans l'angle nord-est du site, a fourni l'occasion de réexaminer ce petit monument public établi au carrefour de la rue des Thermes et de la ruelle des Jardins (**fig. 3**). Cet édifice a subi une série de réfections : une première fontaine en calcaire tendre est peut-être contemporaine de la première chaussée dallée de la voie III. Après démontage complet, certaines dalles du fond et des montants ont servi de fond à la fontaine actuelle, en calcaire dur, construite lors de la réfection du dallage au II<sup>e</sup> s. (dimensions maxima 2,84 m x 1,60 m). La cuve a subi ultérieurement une réfection sommaire (au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ?).

## L'ÎLOT DES THERMES DES LUTTEURS (ÎLOT H)

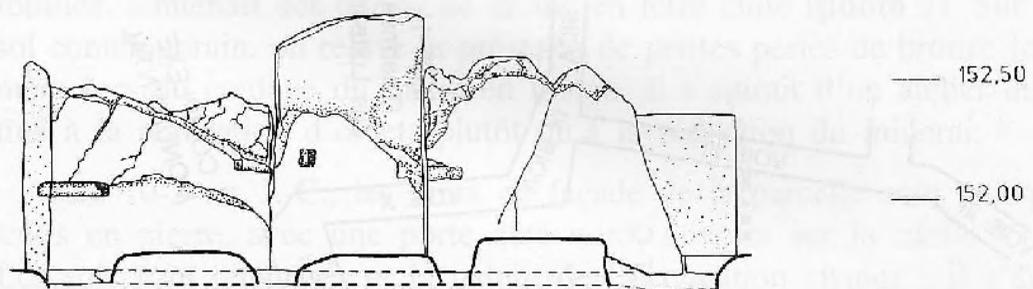
Les thermes des Lutteurs occupent la partie nord de l'îlot H (**fig. 2**). Cet îlot, d'une superficie d'environ 3000 m<sup>2</sup>, est situé dans l'angle sud-est du site, non loin du Rhône. Sur les côtés ouest, nord et est, il est bordé par des rues dallées : à l'ouest, la rue Neuve le sépare d'un grand bâtiment, probablement une maison. Au nord, la façade donne sur la place Triangulaire et le carrefour de la rue des Thermes et de la rue du Rhône. À l'est, la rue du Lion sépare les thermes de la maison au Lion construite au bord du fleuve.

Au sud enfin, l'îlot se rattache au grand ensemble monumental dit du Palais du Miroir. Plus précisément, les thermes des Lutteurs sont accolés à la face convexe du grand hémicycle qui cantonne à l'est le portique Nord. L'exploration de la partie sud de l'îlot, c'est-à-dire de l'hémicycle, est prévue pour 1996-1997, aussi les rapports exacts des thermes et du monument restent-ils en grande partie à préciser.

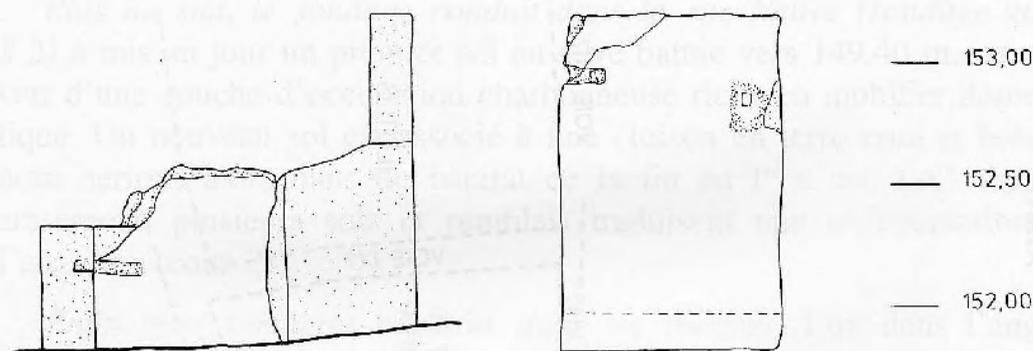
Plusieurs sondages conduits dans les rues ont permis de connaître l'évolution de ce secteur et de fixer la création de l'îlot au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (**fig. 2**).

### Le parcellaire avant la construction des thermes

Le principal résultat de ces sondages, en particulier celui réalisé dans la place Triangulaire, a été la mise en évidence d'un parcellaire de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en grande partie détruit par la création des thermes des Lutteurs, au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. À l'origine, la rue des Thermes (voie III) après avoir traversé la voie VIII perpendiculaire (probablement une ruelle à cette époque), se poursuivait vers le sud et opérait une jonction avec la voie I (future rue du Portique) (**fig. 4**). Cet axe est certainement l'un des plus anciens du site, comme l'atteste la présence de la borne découverte près du carrefour des voies III et VIII (cf. supra). Au sud de ce carrefour, ce même axe est matérialisé par un fossé creusé dans les alluvions du Rhône (largeur environ 4 m, profondeur 1,40 m). Il pourrait s'agir d'un aménagement artificiel, peut-être un fossé de drainage. Son comblement est achevé lorsque débutent les premières constructions, vers 30-20 av. J.-C.



FACADE OUEST



FACADE SUD

Fig. 3 - Rue des Thermes (Voie III) :  
la fontaine située au carrefour avec la ruelle des Jardins  
(façades ouest et sud et détail de la façade est)

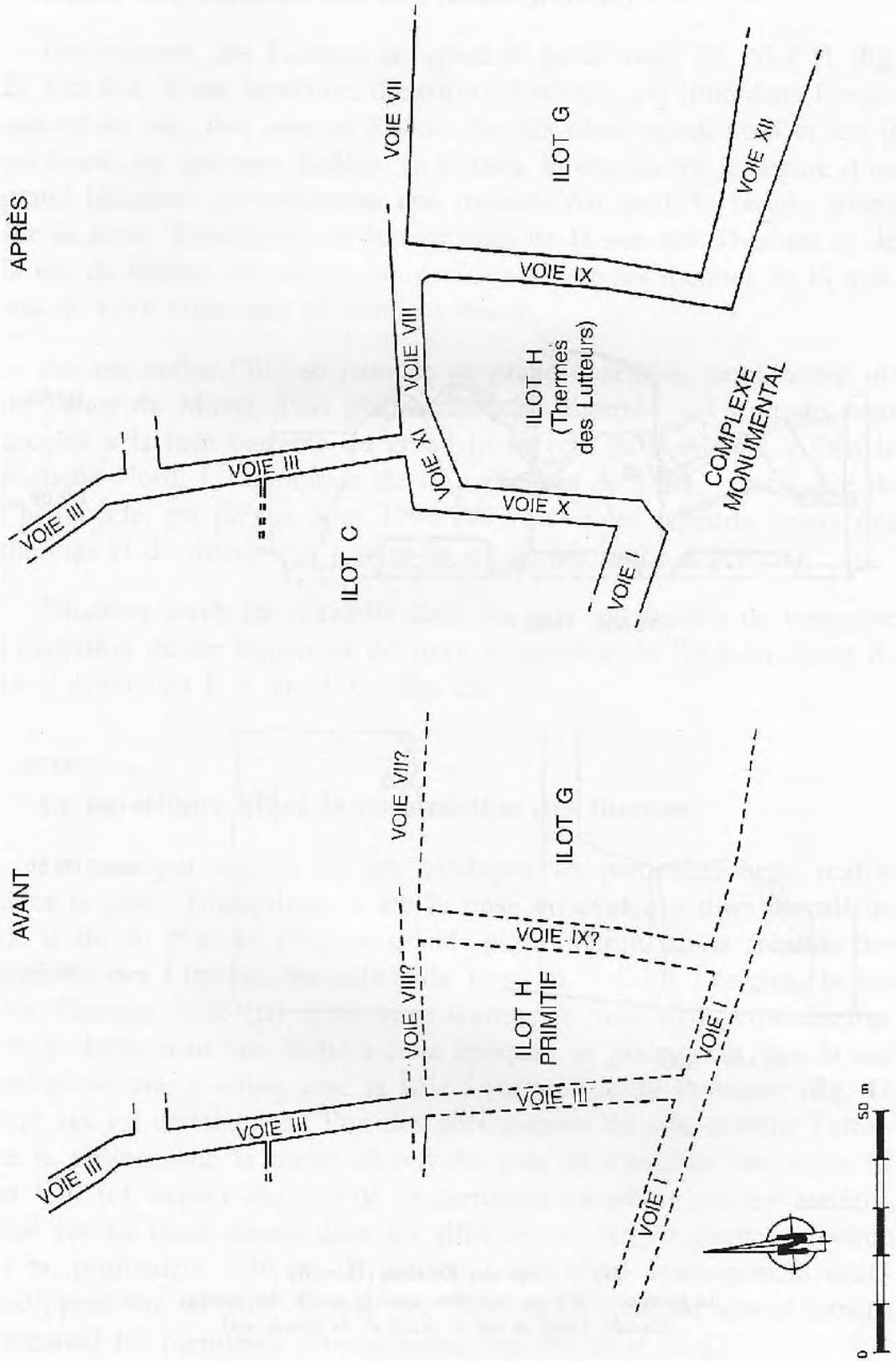


Fig. 4 - Les rues avant et après la construction des thermes des Lutteurs.

### **L'occupation des premiers îlots (1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)**

Cette occupation n'est connue que ponctuellement, à la faveur des sondages profonds.

*A l'emplacement de la place Triangulaire (sondage voie XI 1 et 2), ont été découverts les vestiges d'un premier bâtiment (photo 6), aux murs de bois et de terre crue et aux sols de terre battue (altitude : 149,20 m). Vers 20-15 av. J.-C., un artisan bronzier s'y installe : une fosse d'environ 1,5 m de diamètre, profonde de 1 m, partiellement fouillée, contenait des débris de moule en terre cuite (photo 7). Sur le sol contemporain, on relève la présence de petites perles de bronze formées lors du coulage du métal en fusion. Il s'agirait d'un atelier destiné à la réalisation d'objets plutôt qu'à la réduction du minerai.*

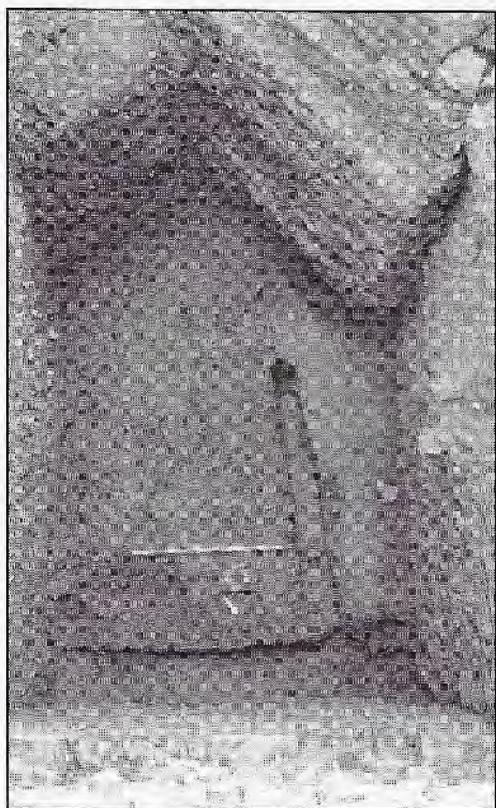
Vers 10-5 av. J.-C., les murs de façade de la parcelle sont reconstruits en pierre, avec une porte côté nord, ouvrant sur la ruelle VIII. Les sols sont rehaussés et la nature de l'occupation change : il s'agit désormais d'un espace en plein air (cour ?) dans lequel sont creusés plusieurs foyers. Cet espace paraît conserver la même fonction jusqu'à la construction des thermes.

*Plus au sud, le sondage conduit dans la rue Neuve (sondage voie X.2) a mis au jour un premier sol en terre battue vers 149,40 m, recouvert d'une couche d'occupation charbonneuse riche en mobilier domestique. Un nouveau sol est associé à une cloison en terre crue et bois : nous serions alors dans un habitat de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Après arasement, plusieurs sols et remblais traduisent une sédimentation à l'air libre (cour ?).*

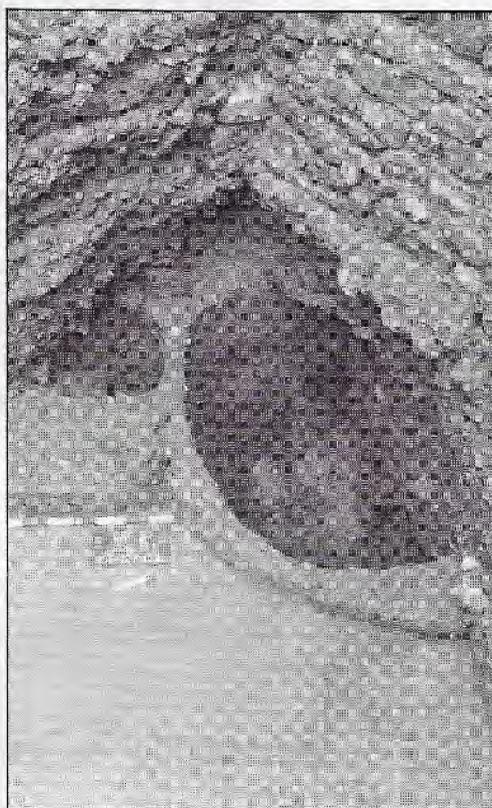
*Enfin trois sondages conduits dans les thermes, l'un dans l'angle nord-est, l'autre le long de la façade orientale, le troisième dans la salle 23, ont révélé la présence de couches de démolitions et de murs appartenant à des constructions antérieures aux thermes.*

### **La création de l'îlot des thermes**

Vers les années 60-70, la création des thermes des Lutteurs entraîne la destruction des bâtiments qui existaient alors, puis le remembrement des parcelles et l'aménagement d'un nouveau réseau de rues. Schématiquement, on peut considérer que la voie I (rue du Portique), grand axe est-ouest qui conduisait naguère directement au Rhône, est



6- Sondage dans la place Triangulaire (voie XI 2) Vestiges de cloison (trou de poteau, emplacement d'une poutre) et de sols appartenant au bâtiment le plus ancien (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). A l'arrière plan, les fondations massives de la fontaine monumentale.

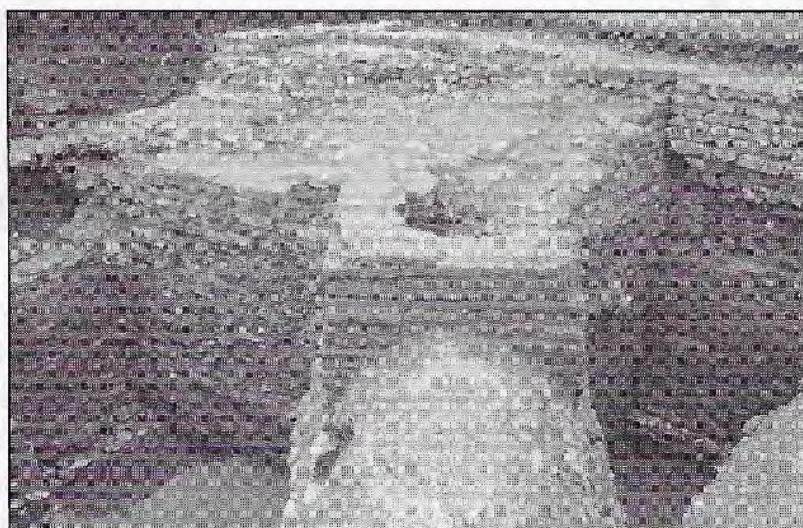


7- Sondage dans la place Triangulaire (voie XI 1). Vestige d'un atelier de bronzier (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). La fosse creusée dans les alluvions du Rhône est tapissée de charbon de bois et flanquée par la trace d'un poteau de bois.

alors déportée vers le nord pour contourner le nouveau bâtiment (fig. 4). La partie sud de la voie III est supprimée. Le nouveau réseau viaire comporte l'aménagement de la rue Neuve à l'ouest. Au nord, il reprend le tracé de l'ancienne ruelle VIII (désormais rue du Rhône). Le raccord entre ces deux axes, non perpendiculaires, s'opère par l'intermédiaire de la place Triangulaire. Sur le côté est des thermes enfin, la rue du Lion peut correspondre soit à une création, soit à la reprise d'une rue ancienne. Ces nouvelles rues présentent des largeurs équivalentes (5,6 à 5,8 m) ce qui semble signifier que les limites du nouvel îlot ont été fixées en fonction des rues, le plan du bâtiment s'accommodant ensuite de l'espace central.

Ces modifications s'accompagnent d'un remblaiement des espaces annexés par le nouvel îlot sur une hauteur d'environ 1,60 m et de la création d'un égout longcant la façade des thermes (largeur : 0,80 m, hauteur : 1,60 m). Les rues reçoivent peut-être dès cette époque un dallage de granite.

Dans son premier état, la place Triangulaire est occupée en grande partie par un énorme massif de maçonnerie lié à un tronçon d'égout rejoignant l'égout des thermes (photo 8). Il s'agit vraisemblablement du support d'une fontaine monumentale, placée à un point particulièrement visible, dans l'axe des rues Neuve et du Rhône.



8- Place Triangulaire, vue du sud-est. L'angle de la place est occupé par un imposant massif de maçonnerie qui devait supporter une fontaine monumentale. Au premier plan, le puisard et la section d'égout qui assuraient l'évacuation de l'eau vers le collecteur longeant la façade des thermes des Lutteurs (hauteur totale de la maçonnerie : 4 m).

### Les réaménagements des rues (fin I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles)

Si les limites parcellaires demeurent désormais inchangées, en revanche plusieurs aménagements s'étalent à travers le temps. Au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s., une batterie de six tuyaux en bois est installée dans les rues : les traces de ces adductions ont été retrouvées dans la place Triangulaire (**photo 9**) Une partie d'entre elles s'engage dans la rue des Thermes et a été retrouvée dans la fouille de cette voie (cf supra). Au II<sup>e</sup> s., les dalles de granite de la chaussée initiale furent démontées et reposées après un rehaussement de quelques 50 cm (dallage vers 152,80 m). La réfection de la chaussée s'accompagne de la création d'un trottoir le long des façades des thermes. La fontaine monumentale de la place est détruite et ses fondations disparaissent sous le nouveau dallage des rues.

### Les thermes des Lutteurs

Afin de conserver la cohérence de l'ensemble, nous donnerons tout d'abord la description du dernier état, au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (**fig. 5 et photo 10**), puis un aperçu succinct de l'évolution du bâtiment.

Les thermes des Lutteurs offrent la forme d'un trapèze irrégulier, avec deux pans coupés sur la façade nord, tandis que l'angle nord-est est arrondi. Leur surface est de 1700 m<sup>2</sup>. La seule ouverture reconnue est située sur la façade nord, dans l'axe de la rue des Thermes, mais il est probable que l'entrée principale était au sud. Cette porte donne accès à un escalier qui descend dans une cour (**fig. 5**, 13) bordée de petites pièces à l'est, et d'un couloir à l'ouest. Ce dernier conduit par un escalier à la salle froide et par deux portes à des latrines (12) placées contre la façade ouest.

Le long des façades nord et est, le bâtiment est ceinturé par un couloir de service (24, 25, 31, 30) situé en contrebas des rues et des pièces chauffées. Accessible depuis l'angle nord-est de la cour, il desservait la plupart des foyers. La partie centrale et l'aile orientale abritent les salles chauffées, au nombre de quatre, dont les deux grandes salles (15 et 23) qui forment le corps central de la construction. La partie sud, tangente à la face concave de l'hémicycle, est occupée par la salle froide qui se développe sur toute la largeur du bâtiment.

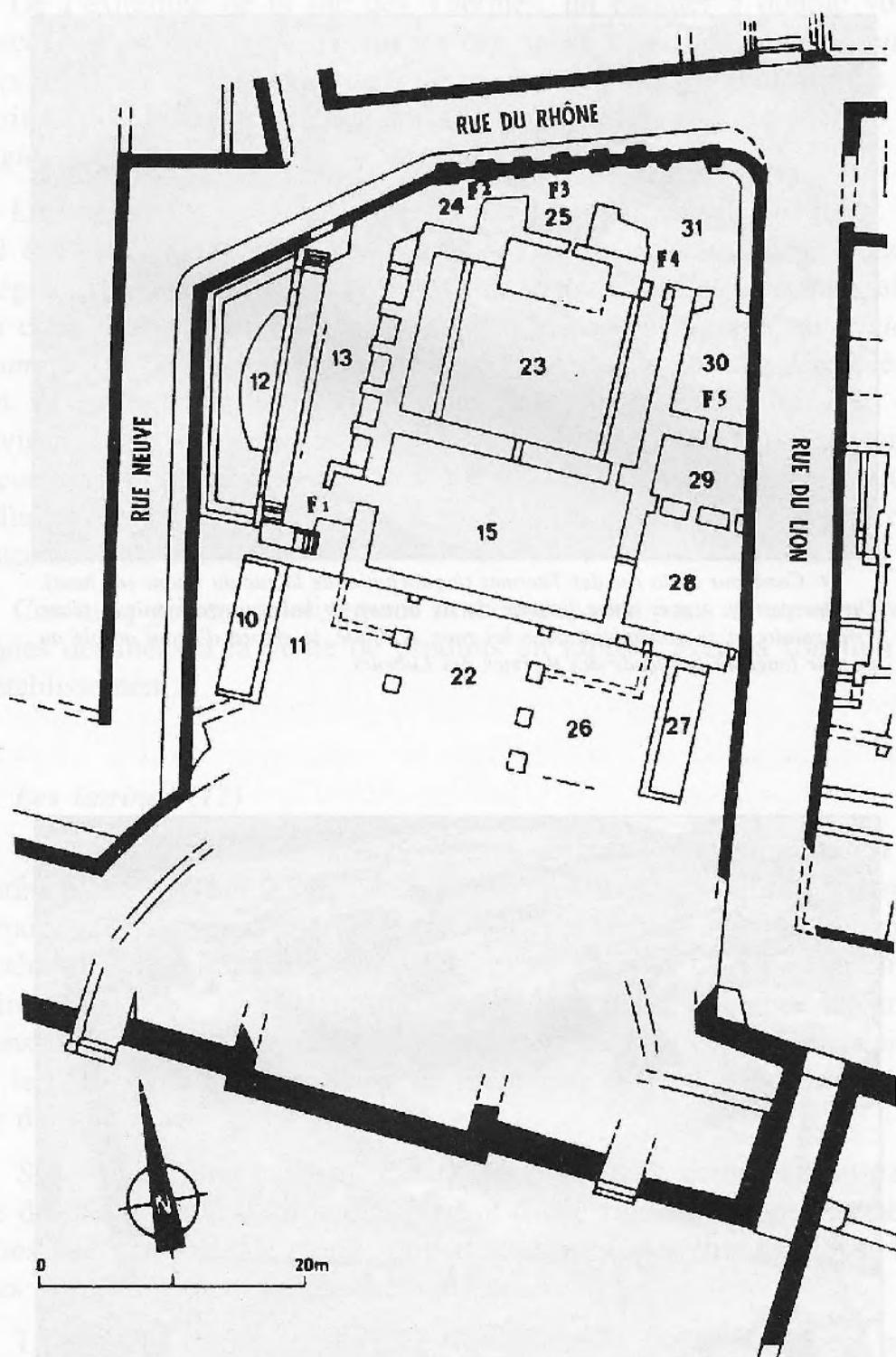
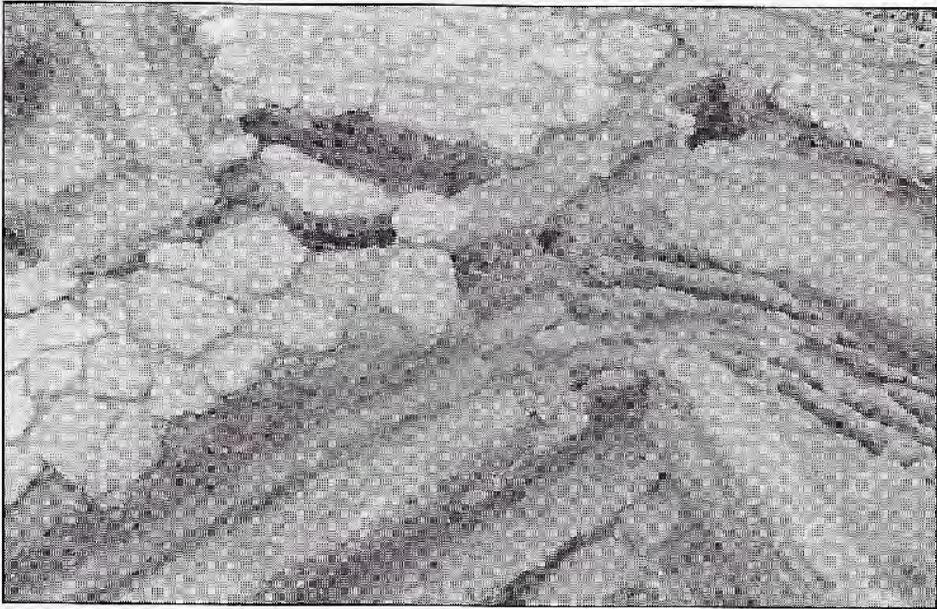
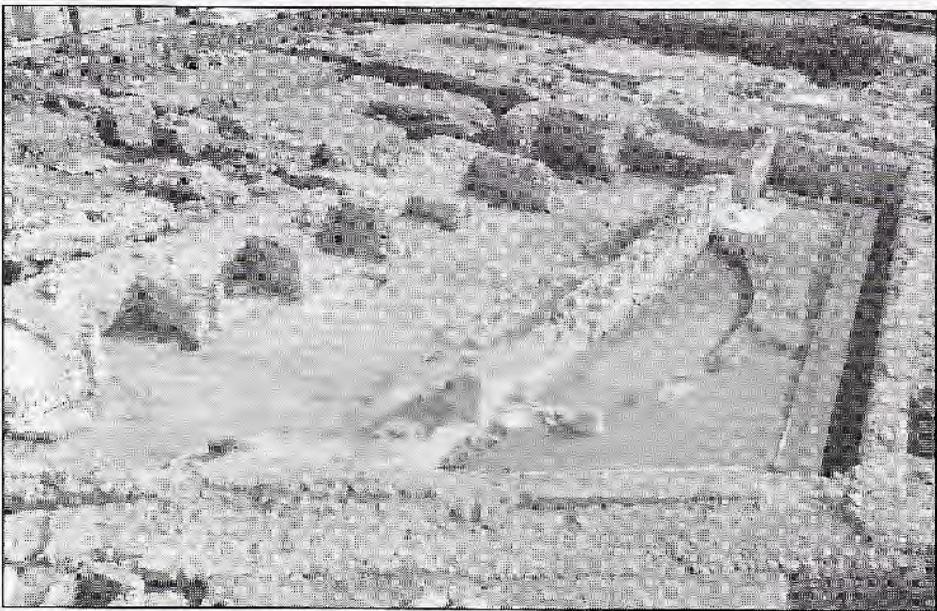


Fig. 5 - Les thermes des Lutteurs au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.



9- Carrefour de la rue des Thermes (à gauche) et de la rue du Rhône (en haut). On aperçoit les traces d'une batterie de six tuyaux en bois qui traversait la place Triangulaire et se poursuivait dans les rues. A droite, le regard d'égout accolé au trottoir longeant la façade des thermes des Lutteurs.



10- Vue générale des thermes des Lutteurs en cours de dégagement. De droite à gauche, les latrines et leur nymphée (bassin demi-circulaire), la cour bordée de petites pièces, les salles chauffées; au fond, le frigidarium. Au premier plan, le trottoir aménagé vers la fin du II<sup>e</sup> siècle le long de la façade du bâtiment.

### *L'accès nord et la cour 13*

De l'extrémité de la rue des Thermes, un escalier à double volée descend d'un côté vers les foyers des salles chauffées, et de l'autre vers un long couloir large de 1,60 m, dallé de marbre, qui dessert les latrines (12), la cour (13) et qui s'achève sur un escalier menant au *frigidarium* (photo 11).

La cour (13) mesure ainsi 25 m dans sa plus grande longueur. Le sol était à l'origine recouvert d'épaisses dalles calcaires. Une bouche d'égout en bordure de l'escalier assurait le drainage des eaux pluviales. La cour est flanquée du côté ouest par le couloir d'accès au *frigidarium* et du côté opposé, par une rangée de petites pièces. Ces pièces ont des dimensions similaires, avec une surface utile de 3,20 m<sup>2</sup> environ. Leur sol est revêtu de marbres. Les murs des cellules étaient recouverts d'un placage de marbre (photo 12). Les murs des trois autres cellules ont reçu tardivement une décoration d'enduits peints en remplacement du marbre.

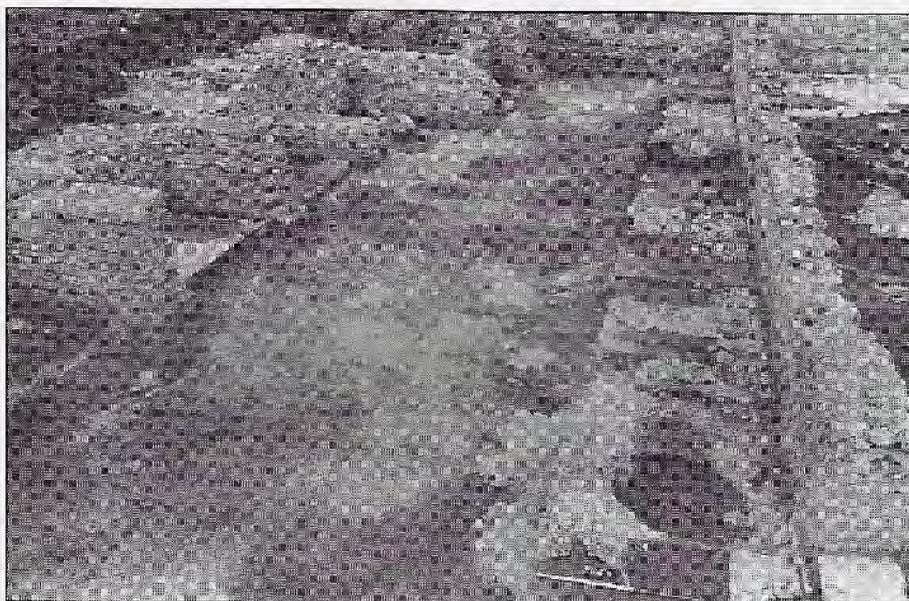
Ces cinq pièces, relativement luxueuses, sont sans doute des boutiques destinées à la vente de produits en rapport avec la fonction de l'établissement.

### *Les latrines (12)*

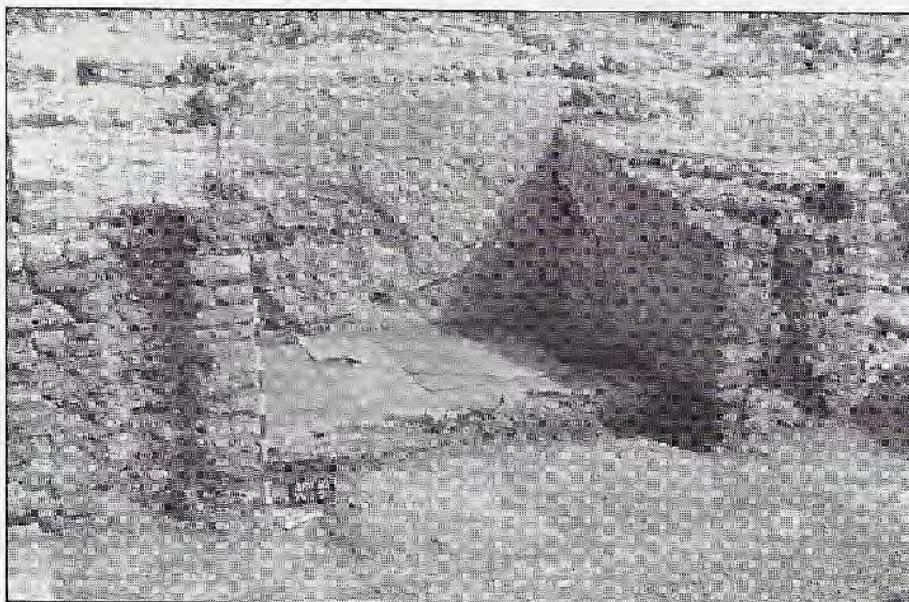
Cette pièce d'une surface de 82 m<sup>2</sup> occupe l'angle nord-ouest du bâtiment. Située à 1,20 m en contrebas des rues, elle était accessible depuis le couloir par deux portes. Les sièges étaient adossés aux murs extérieurs. Ils faisaient face à un nymphée, dont le bassin demi-circulaire (diamètre : 10,50 m) était alimenté par cinq fontaines intégrées dans la paroi orientale. Au caractère fonctionnel de cette pièce s'ajoute le luxe apporté par le décor de marbre et de peinture et la présence du nymphée

Selon le schéma habituel, l'installation sanitaire comprend un canal de décharge bordé d'un marchepied et d'une rigole destinée aux ablutions. Des consoles de pierre supportaient les sièges (photos 13 et 14). Ces derniers avaient entièrement disparu.

Le canal de décharge court sur trois tronçons, le long des murs périmétraux, sur les côtés sud, ouest et nord. Le fond présente des pentes convergentes vers un point bas raccordé à l'égout qui ceinture le bâtiment. Le nettoyage du canal de décharge était assuré de tous côtés par



11- Thermes des Lutteurs. La cour 13 bordée de "boutiques" et d'un couloir dallé de marbre. Au fond, l'escalier d'accès au frigidarium. On distingue les traces du dallage de grand module sur le sol de la cour.



12- Thermes des Lutteurs. Détail d'une des pièces situées sur le côté est de la cour. Le sol et les parois étaient recouvert de marbre. En tête des murs de refend, on observe les traces de colonnettes engagées en briques.

de l'eau issue de l'extérieur ou récupérée à partir de l'installation intérieure. Le flux le plus important provenait du trop plein et de la vidange des bassins du *frigidarium*.

Le canal est bordé d'un marchepied constitué d'une série de treize blocs jointifs, en calcaire dur. Chaque bloc intègre également un tronçon de la rigole d'ablution qui coulait devant le marchepied. À partir d'un point médian situé au centre de la branche ouest, la rigole présente une double pente divergente, par laquelle l'eau s'écoulait au pied des usagers avant de retomber aux deux extrémités dans le canal de décharge.

Les sièges reposaient sur des consoles qui enjambaient le canal de décharge. La plupart avaient été récupérées, soit arrachées de leur scellement, soit cassées au ras de la maçonnerie. Deux exemplaires demeurèrent en place sur les branches nord et sud. Les sièges eux-mêmes ont disparu, mais leur trace en négatif se lit imprimée dans le mortier de tuileau du mur sud. Il s'agissait probablement de linteaux de pierre, de 20 cm d'épaisseur, ce qui expliquerait leur récupération une fois le bâtiment abandonné. À la surface du marchepied, l'usure de la pierre due à la fréquentation se traduit par de petites dépressions situées à l'emplacement des pieds des utilisateurs. Le comptage de ces traces permet d'estimer à près de 40 le nombre des sièges. L'usure différentielle des seuils des deux portes et des blocs du marchepied atteste que ces latrines étaient fréquentées surtout à partir de la porte nord donnant sur les rues.

Au dessus des sièges, des lambris de marbre décoraient la paroi, tandis que les parties hautes étaient revêtues d'enduits peints, dont les fragments ont été recueillis dans le comblement du canal de décharge. Ils représentent sous la forme de tableaux juxtaposés différentes activités sportives : lutte, pugilat, lancer du disque... sous la férule d'un arbitre (LEBLANC 1995) (**fig. 6**).

Le sol est constitué d'un dallage de calcaire rose. Le bassin, entièrement revêtu de marbre blanc, présente une faible profondeur (environ 0,40 m). Le long du bord, on relève des empreintes carrées qui peuvent correspondre aux bases d'une colonnade entourant le bassin. Quatre fragments de fûts monolithes en marbre retrouvés dans le bassin et le canal de décharge pourraient en provenir.

Au dessus du bassin, le mur porte les traces d'une décoration élaborée : la partie supérieure est découpée en panneaux (largeur 1,33 m)

séparés par des massifs. Des colonnes engagées en brique (diamètre 21,5 cm) occupent le centre de chaque massif. Au centre de chaque panneau, on observe l'emplacement d'un tuyau de plomb vertical scellé dans la paroi (diam. env. 6 cm). Il s'agit de l'alimentation de cinq fontaines qui débouchaient dans le mur, au delà de la partie conservée en élévation, soit à plus de 2,00 m au dessus du fond du bassin (**photo 15**).

L'examen de la maçonnerie révèle une modification de l'installation initiale. A l'origine, la paroi présentait une alternance des panneaux au centre desquels jaillissaient des fontaines, et de massifs en relief décorés de colonnes engagées. Au deuxième état, les fontaines ont été conservées, mais les colonnes en briques ont été abattues au ras du mur et les panneaux en retrait bouchés avec du mortier de tuileau. La paroi devient alors lisse et un décor de placage de marbre blanc se substitue aux panneaux en relief de naguère.

### *Les pièces chauffées*

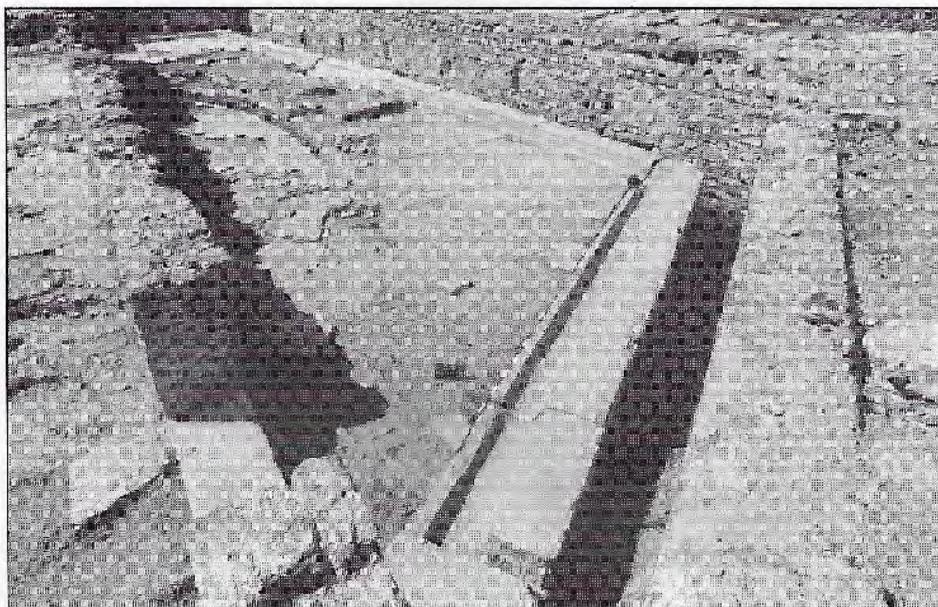
*Un couloir de service* (**fig. 5, 24, 25, 30 et 31**) accessible directement depuis la cour (13) placée en contrebas de la rue, ceinture le bâtiment et desservait la plupart des foyers des salles chauffées (**Photo 16**).

Le long de la façade nord, il longe les trois foyers de la salle (23) (F2, F3 et F4). La façade est renforcée par une série de huit bases de maçonneries qui soutenaient des dés de calcaire, sur lesquels reposaient la couverture du couloir. Contre l'un des blocs, un foyer constitué de briques posées à même le sol s'apparente aux foyers domestiques et on peut supposer qu'il a été utilisé par le personnel des thermes. C'est d'ailleurs dans ce secteur qu'ont été retrouvés quelques objets (lampe à huile sur le foyer, jetons et dés en os...) qui évoquent la vie quotidienne dans cette partie du bâtiment réservée au service.

Dans sa portion nord-sud (30), le couloir de service s'élargit pour atteindre le foyer F5 destiné au chauffage des pièces (29 et 28).

*Pièce 23* : la plus vaste des pièces sur hypocauste atteint 225 m<sup>2</sup> de superficie. Le fond de l'hypocauste est entièrement revêtu de briques, caractère que l'on retrouve dans toutes les pièces chauffées, exceptée la pièce 29 de création tardive.

Les foyers présentent à l'origine des aires de chauffes dallées de



13- Thermes des Lutteurs. Vue des latrines prise du nord. On reconnaît le marchepied bordé de la rigole de propreté et les traces d'encastrement des consoles dans le mur de façade.



14- Thermes des Lutteurs- Extrémité sud des latrines. Au fond, une des consoles qui soutenaient les sièges est restée en place. L'emplacement des sièges est souligné par l'arrêt du mortier qui maintenait les placages de marbre sur le mur.

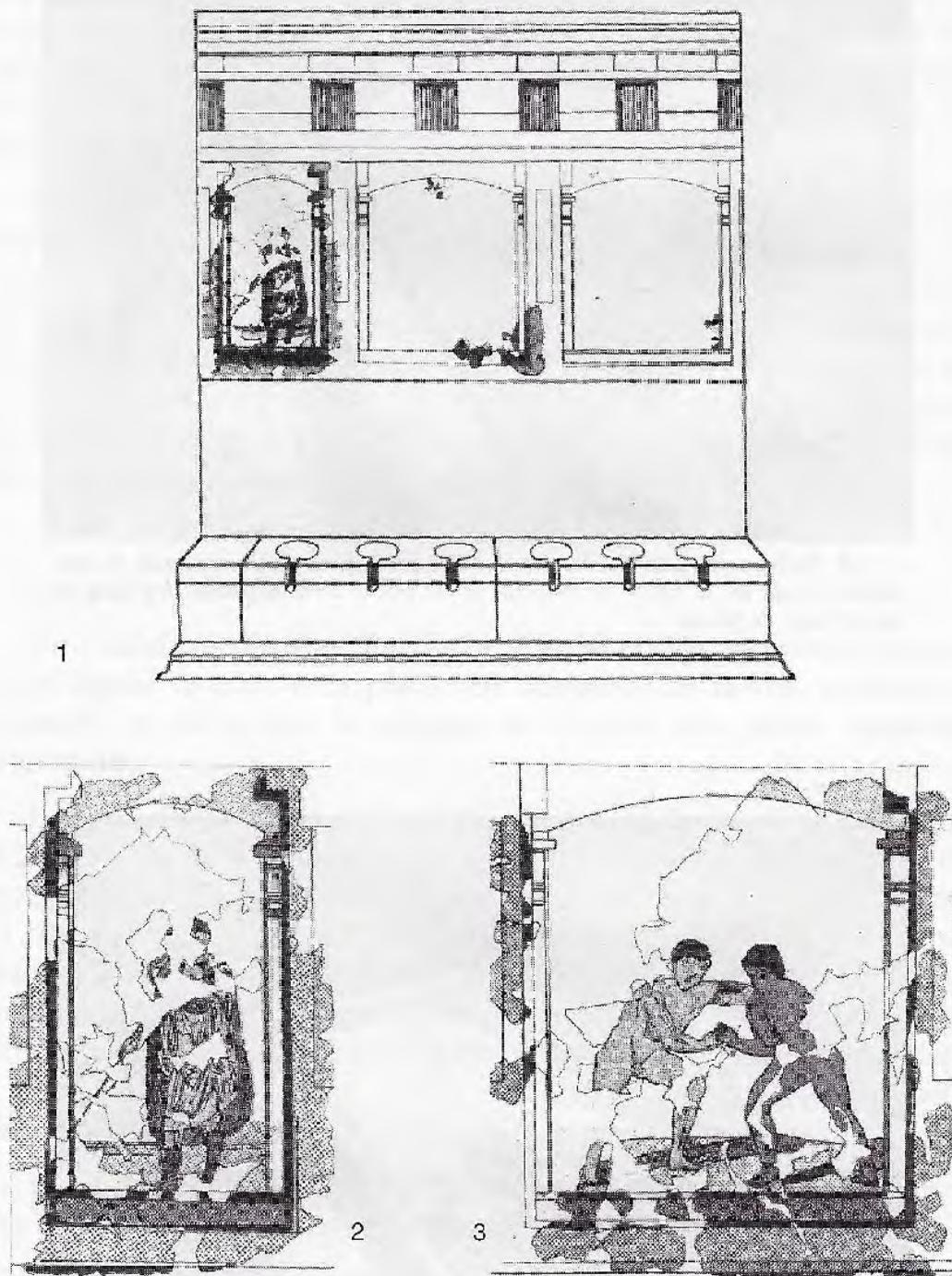
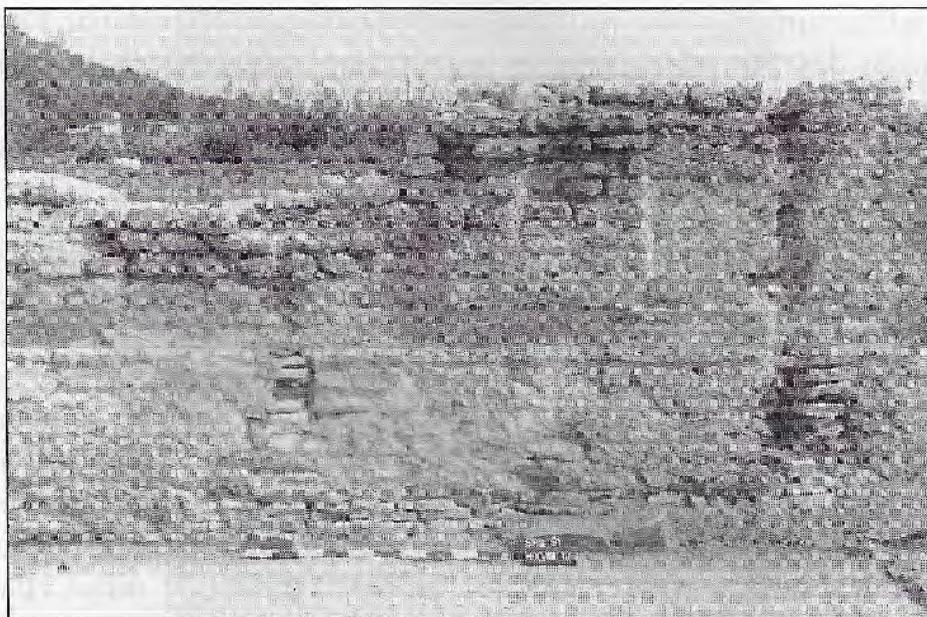


Fig. 6 - Thermes des Luteurs, peintures des latrines :  
1 - reconstitution de la disposition des panneaux peints au dessus des sièges  
2 et 3 - détails : l'arbitre : c'est le seul personnage vêtu et deux lutteurs



15- Thermes des Lutteurs. Détail du nymphée des latrines. Le mur présente les traces de la décoration en relief originale : un massif avancé (au centre) est encadré de panneaux, au centre desquels on distingue la trace des tuyaux de plomb qui alimentaient les fontaines.



16- Thermes des Lutteurs. L'angle nord-est et le couloir de chauffe qui desservait les foyers. A droite, le mur de façade avec l'emplacement des bases de piliers et au premier plan, un foyer domestique installé contre le mur. A gauche, un des foyers de la pièce 23. Le caniveau central rejoignait les latrines à l'autre extrémité du bâtiment.

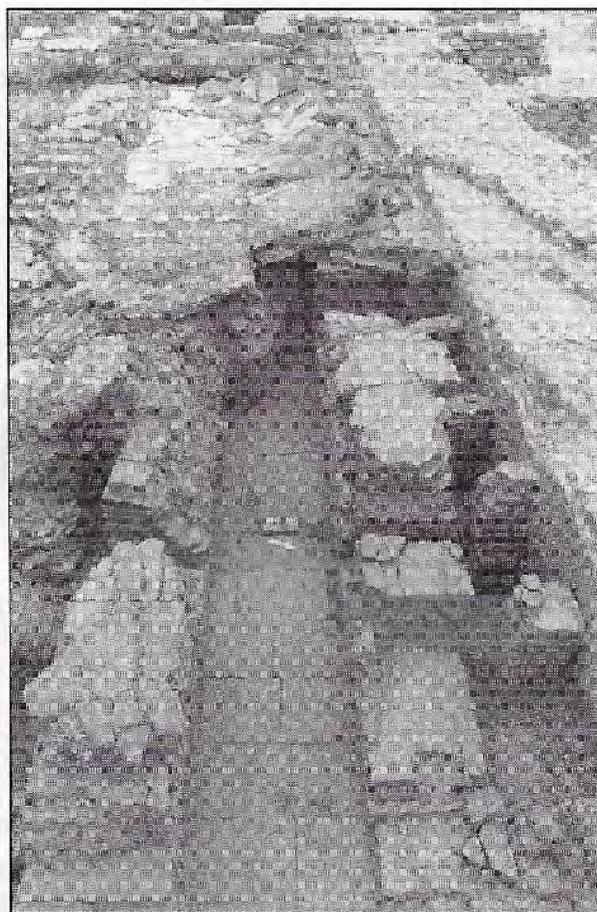
molasse, ultérieurement refaites avec des briques carrées posées de chant. Leurs ouvertures étaient encadrées de volumineux blocs de molasse, dont la surface a été profondément rubéfiée et altérée par l'action prolongée des flammes. Dans le prolongement des foyers, on note la présence de canaux de chauffe en brique (long de 3,40 m et large de 0,60 m), destinés à diriger l'air chaud vers le centre de l'hypocauste (photo 17).

Aux trois foyers, correspondent des sous-divisions internes de la pièce. Le foyer central chauffait une piscine placée en position médiane (photo 18). Le fond et les parois étaient revêtus de marbre blanc. Juste au dessus du foyer, on remarque que la *suspensura* a été largement excavée pour récupérer un élément qui était enchâssé dans le béton. Cet objet, dont ne subsiste que l'emplacement, devait être assez volumineux (0,96 m x 0,45 m à la base et d'une épaisseur d'au moins 0,30 m). Compte tenu de sa position, directement au dessus du foyer, il s'agirait d'un réservoir métallique lié à la production d'eau chaude, comme le *testudo alvei* mentionné par Vitruve et qui est connu dans les thermes de Stabies à Pompeï.

Les deux foyers latéraux, F2 (à l'ouest) et F4 (à l'est) correspondent respectivement à deux espaces étroits (largeur 2,20 m) symétriques et isolés du reste de la pièce par d'étroites banquettes reposant sur la *suspensura*. Il s'agit probablement de baignoires, bien qu'aucune trace d'arrivées d'eau ou d'évacuation n'ait pu être repérée. Le sol était revêtu de plaques de marbre alternativement bleu et blanc (photo 17). Au centre de la pièce, une partie de la couche de démolition était conservée en place et contenait une accumulation de claveaux de tuf calcaire, provenant d'une couverture voûtée. Cette même couche a livré quelques plaques très fragmentaires de mosaïques pariétales en pâte de verre, dont on retrouve des tesselles isolées sur toute l'étendue de la pièce, ainsi que des coquillages qui devaient participer au décor.

La pièce 15, d'une superficie de 178 m<sup>2</sup>, était chauffée par un foyer placé sur le flanc ouest (F1) et par deux passages de chaleur qui mettent en communication l'hypocauste avec celui de la pièce 23. Aucun aménagement hydraulique n'a été mis en évidence dans cette pièce dont le sol était dallé de calcaire rose.

Pièces 29 et 28 : le flanc est du bâtiment abrite deux salles de taille inégale, chauffées par un foyer (F5) placé au nord de 29. Il présente une aire de chauffe dallée de brique posées directement sur les remblais charbonneux sous-jacents. L'absence de fondation s'est traduite



17- Thermes des Lutteurs. Détail d'un canal de chauffe et de l'hypocauste du caldarium (pièce 23)



18- Thermes des Lutteurs, pièce 23, détail de la piscine centrale sur hypocauste. En haut et à gauche, l'entrée du foyer. Des piliers de briques ont été substitués aux pilettes pour supporter la masse de la suspensura.

par un affaissement de la sole qui s'est produit dès l'Antiquité. De l'hypocauste de la pièce 29 (30 m<sup>2</sup>), entièrement ruiné, ne subsistent que quelques traces de pilettes carrées sur un fond de béton de tuileau dépourvu de briques.

Le mur qui sépare les pièces 28 et 29 est percé de trois passages d'air chaud de largeur variable. Dans le prolongement de l'ouverture centrale, un canal de chauffe sommaire a été aménagé dans la pièce 28, en reliant entre elles les pilettes par des petits murets constitués de fragments de briques. Dans l'angle sud-ouest de cette pièce de 71 m<sup>2</sup>, un sondage a été conduit à travers le béton du fond de l'hypocauste afin de connaître l'épaisseur de sa fondation. L'utilisation d'un marteau piqueur a été nécessaire pour traverser un radier maçonné épais de 2,20 m !

*Le frigidarium* : c'est une grande salle rectangulaire, de 35,50 m de long et 10,60 m de large, divisée en trois nefs de 9 m de longueur (11, 22, 26) par deux rangées de supports transversaux, et munie d'une piscine (10, 27) à chaque extrémité (**photo 19**). Il existe donc une symétrie parfaite de part et d'autre d'un axe nord-sud passant par le centre de la nef médiane. Comme dans les salles chauffées, les sols sont à 153,53 m d'altitude. L'entrée principale n'a pas été reconnue, mais elle devait se situer du côté sud, où la fouille de sauvetage de l'hiver 1990-91 a révélé la présence d'un grand hémicycle adjacent, sans doute un portique, qui devait donner accès à la nef médiane.

Dans l'angle de chaque nef latérale (11 A, 26 A) au contact de la nef médiane (22) et des salles chauffées (15 et 28), il existait un couloir, ou vestibule (11 B et 26 B), qui permettait vraisemblablement de joindre les deux salles chauffées depuis la nef médiane.

La totalité du *frigidarium* était dallée. Une seule dalle de marbre blanc est conservée sur la nef orientale, à proximité de la piscine. Ailleurs, il ne subsiste par endroits que le lit de pose des dalles. Plusieurs d'entre elles étaient des remplois d'une décoration pariétale antérieure dont la face ornée avait été placée contre le béton du sol. Ce dernier a ainsi conservé l'empreinte de rinceaux de feuilles d'acanthes avec décor animalier : échassiers, escargot, serpents.

Les piscines sont profondes de 1,25 m environ. Les parois et le fond étaient dallés de marbre. Les angles du côté de la nef sont marqués par deux empreintes rectangulaires qui sont les négatifs de supports de fontaines qui déversaient leurs eaux à l'intérieur du bassin (**photo 20**). Les tesselles en pâte de verre retrouvées dans le comblement permet-

tent d'envisager que le mur était recouvert d'une mosaïque en continuité avec le revêtement pariétal en marbre de la piscine.

De nombreux détails ont été notés sur le système d'adduction d'eau, dont subsiste l'empreinte des canalisations de plomb, et sur les évacuations.

### Les états antérieurs des thermes

Au cours d'une existence d'au moins deux siècles, de multiples remaniements d'ampleur variable ont affecté les différentes pièces, de manière parfois indépendante. Le plan d'ensemble lui même présente deux grands états (fig. 7).

A l'état 1A, vers 70 ap. J.-C., ce que l'on connaît du plan originel consiste en deux corps de bâtiment disposés en T. Trois salles froides 11, 22, 26 se tiennent au sud sur toute la largeur du bâtiment, tandis que deux salles chauffées, 15 et 23, se développent perpendiculairement. La pièce chauffée 23 est caractérisée par la présence de deux absides sur les flancs est et ouest (diamètre : 7,15 m). Cette ordonnance invite à situer l'entrée principale de l'établissement sur le côté sud, par le grand hémicycle tangent aux salles froides, et plus précisément par sa galerie périphérique. La pièce centrale 22 est le premier espace desservi. Il peut s'agir d'un vestibule qui faisait également office de vestiaire. Les deux pièces latérales 11 et 26 s'identifieraient alors à des salles froides munies d'un *labrum*. Les deux salles chauffées 15 et 23 revêtent la vocation classique de *tepidarium* et de *caldarium*. L'aménagement des espaces de part et d'autre des salles chauffées demeure quasiment inconnu dans ce premier état.

État 1B (I<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.) : cette modification n'est perceptible que dans la partie nord du bâtiment. Elle correspond à la destruction de l'abside orientale de la salle 23, à la création d'une nouvelle salle chauffée (28) sur le côté est et à l'ouverture d'un foyer dans l'angle sud-est de la pièce 15 (F6). La solution choisie, celle d'un foyer d'angle, traduit probablement l'impossibilité d'accéder aux petits côtés de la pièce, ce qui laisse supposer l'existence d'un corps de bâtiment (ou d'une palestres) antérieur à la cour et aux latrines. Les thermes comportent alors trois pièces chauffées : le *caldarium* 23, le *tepidarium* 15, muni désormais d'un foyer propre et 28, dont on a retrouvé l'emplacement du foyer (F7) et que l'on pourrait considérer comme une étuve.

État 2A (fin II<sup>e</sup> s.-début III<sup>e</sup> s.) : cet état est caractérisé par d'im-

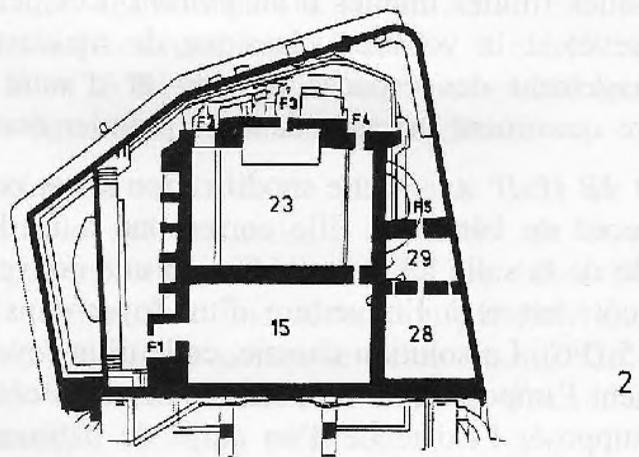
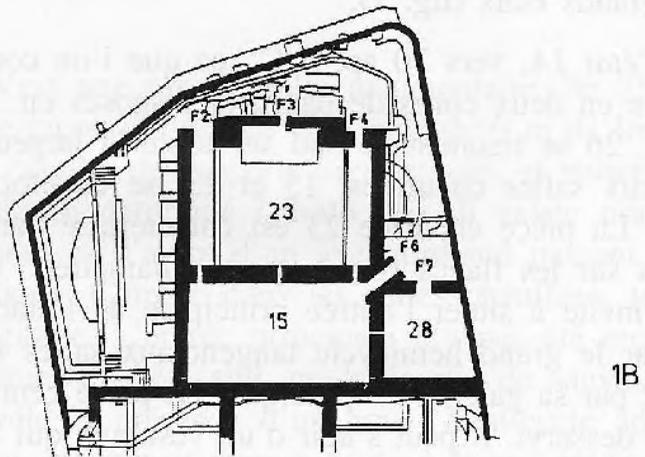
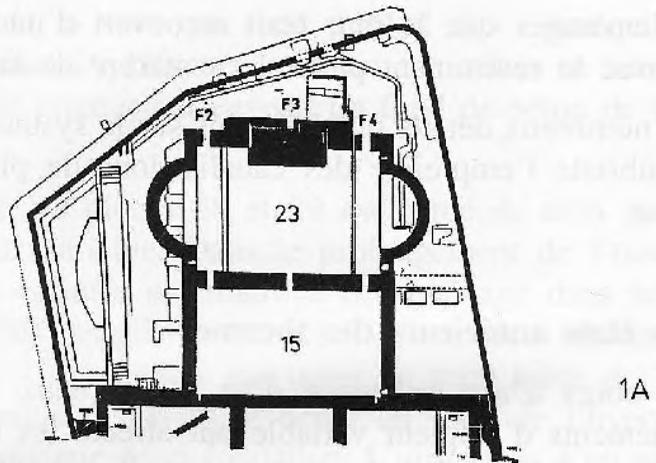


Fig. 7 - Thermes des Lutteurs :  
évolution des pièces chauffées

portantes modifications du plan initial. Dans le *frigidarium*, les trois pièces initiales ne forment plus qu'une seule salle à trois nefs, tandis que deux piscines munies d'absides sont créées sur les flancs est et ouest. L'aile ouest des thermes est réaménagée, avec la construction des latrines (12), de la cour (13) bordée du couloir et des "boutiques".

A l'opposé, du côté est, la destruction des foyers créés à l'état antérieur est suivie de la réduction de la surface de 28 et de la création de 29. Ces deux pièces sont chauffées par un foyer unique, F5, placé du côté nord à l'extrémité du couloir de service.

A la condamnation de F6, répond l'ouverture d'un nouveau foyer, F1, sur le côté est de la pièce 15. De nombreuses modifications du système de chauffage ont été relevées, en particulier l'apparition de parois revêtues de *tubuli*. Les deux pièces principales conservent leur fonction : 23, *caldarium* muni de trois piscines et 15, *tepidarium* "surchauffé". L'attribution des pièces 28 et 29 (comme toutes les salles chauffées autres que les deux principales) est plus délicate. D'après les informations données par les textes sur le circuit que l'on parcourait en général dans les thermes, on pourrait voir dans 28 le *destrictarium*, pièce où s'effectuait le nettoyage au strigile et dans 29, une étuve.

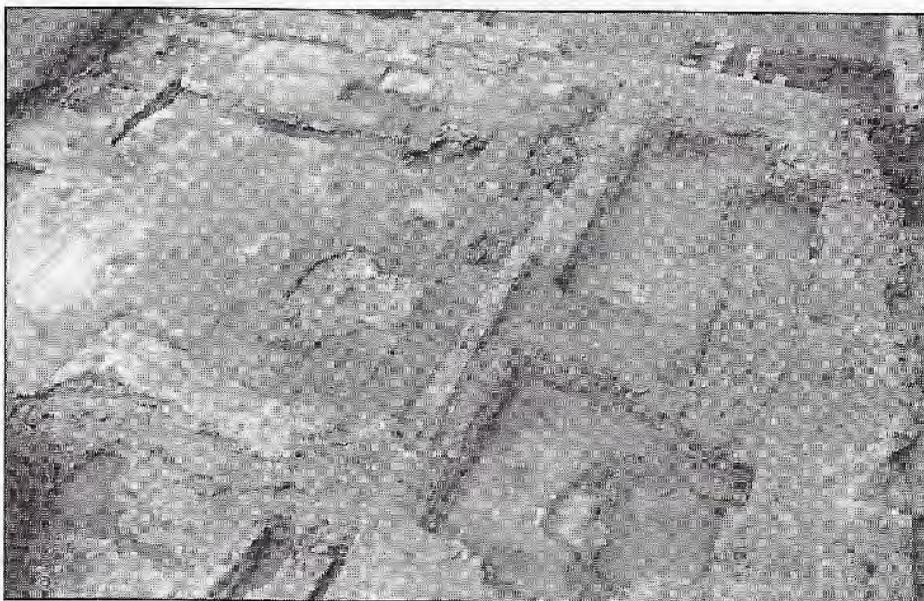
Enfin, le bâtiment est désormais ceinturé par un trottoir, tandis que sur la façade nord, le rajout de puissants piliers peut être mis en relation avec l'établissement d'une couverture du couloir de chauffe. Ces travaux sont contemporains d'une réfection du dallage des rues.

*Etat 2B (III<sup>e</sup> s.)* : si le plan d'ensemble reste désormais inchangé, on constate néanmoins des modifications ou des réfections, qu'il est difficile parfois de corréler d'une pièce à l'autre.

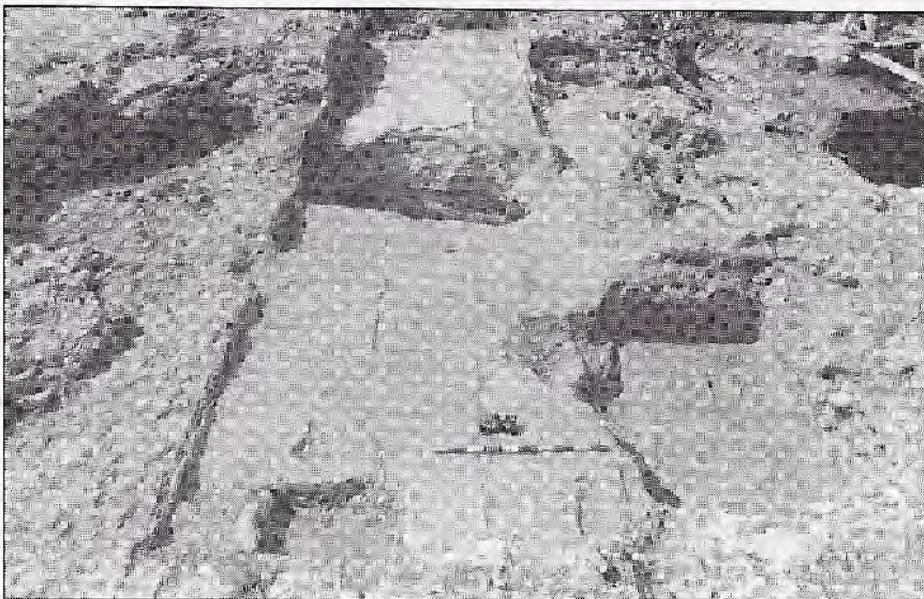
Dans le *frigidarium*, les absides des piscines sont condamnées et les sols des trois nefs sont refaits. Une nouvelle réfection du dallage intervient encore avant l'abandon. La décoration intérieure des latrines est modifiée : en particulier, le décor du nymphée, à l'origine en relief, est remplacé par des placages de marbre. Une évolution identique se lit sur les murs des boutiques. Cette "marmorisation" est peut-être contemporaine de la décoration de la salle 23.

### Les datations archéomagnétiques

Dans le cadre d'un programme de datation par archéomagnétisme, le laboratoire de Rennes (CNRS) a réalisé l'analyse des briques des



19- Thermes des Lutteurs. Le frigidarium vu du sud. A gauche, la nef centrale avec, au sol, les empreintes du pavement de marbre. A droite, la piscine orientale et la trace d'une abside condamnée.



20- Thermes des Lutteurs. Détail de la piscine ouest du frigidarium. Au premier plan, à gauche, on aperçoit l'emplacement d'une fontaine qui était encastrée dans le fond de la maçonnerie.

pilettes (lots de 100 briques chacun), des salles chauffées. Ces analyses permettent d'approcher deux dates : celle de la cuisson des briques et celle de leur dernier chauffage dans l'hypocauste, date que l'on peut assimiler à celle de l'abandon du bâtiment (ou d'une partie du bâtiment). Si la première (65 ap. J.-C. plus ou moins 15 ans) est en accord avec la datation archéologique proposée pour la création des thermes (vers 70 ap. J.-C.), en revanche, la date obtenue pour l'abandon -vers 295- pose problème : elle paraît tardive comparée à la date archéologique fondée sur le mobilier le plus récent, soit le milieu du III<sup>e</sup> s., en l'absence d'éléments attribuables à la deuxième moitié du siècle. Or, il est difficile d'imaginer des thermes restés en fonctionnement dans un quartier déserté. Afin de préciser cette date, une série de prélèvements a été réalisée sur les structures *in situ* constituées par les foyers en service au dernier état, afin de dater leur ultime chauffe. Les résultats devraient contribuer à résoudre une question qui intéresse tout autant les archéomètres que les archéologues.

### **L'angle nord-est de l'ensemble monumental**

Les travaux de construction du nouveau Musée ont entraîné de 1991 à 1993 quatre opérations de sauvetage, d'ampleur variable, qui ont porté sur l'angle nord-est de l'ensemble monumental dit du Palais du Miroir.

Cet ensemble de 8 ha, comporte une vaste aire centrale de 5 ha dont le sol était à deux mètres en contrebas des constructions qui l'entouraient. Le Portique Nord, long de 190 m, forme un trait d'union entre le fleuve et le Palais du Miroir. Cette colonnade tournée vers le sud, offre un plan très symétrique, rythmé par des adjonctions alternativement demi-circulaires et carrées et aux deux extrémités, par des exèdres de 15 m de côté. Au delà, le portique est flanqué de deux vastes hémicycles. L'aire centrale est fermée du côté du fleuve, par le Portique du Rhône et à l'ouest, par l'imposant bâtiment des thermes du Palais du Miroir (1 ha). La différence de niveau qui existe entre l'aire centrale et les constructions résulte de la constitution de terrasses artificielles au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

#### *L'extrémité orientale du Portique Nord*

La fouille de sauvetage de l'hiver 1991-1992 a permis de dégager une partie de l'exèdre orientale. A son extrémité, une salle rectangulaire devait comporter à l'origine un escalier d'accès au portique, situé

dans l'axe du monument, en totale symétrie avec l'extrémité occidentale du monument.

A la suite de la construction de l'Hémicycle, un escalier nord-sud a été réalisé à travers la façade de la salle rectangulaire. Il mettait en communication la ruc du Portique avec l'aire centrale située en contrebas (**photo 21**).

### *L'Hémicycle est*

Avec ses deux ailes dissymétriques, cette construction se développe sur une longueur de 70 m (**photo 22**). La fouille de sauvetage de 1991 a mis au jour la façade sud ainsi que l'amorce d'une galerie périphérique longeant l'abside. Cette construction a connu plusieurs états. A l'origine, l'intérieur est aménagé en plusieurs bassins. Il s'agit peut-être d'un nymphée monumental, dont la façade sud, jouant le rôle de mur de terrasse, est particulièrement renforcée. Sur les ailes est et ouest, des constructions autonomes assuraient la liaison avec le Portique du Rhône et le Portique Nord (**fig. 8, 1**).

L'ensemble est ensuite modifié : les bassins sont comblés de maçonneries et les différentes parties s'estompent en une construction unique, accessible désormais par l'aire centrale grâce à des escaliers. Le bâtiment semble alors dépendre des thermes des Lutteurs, dont il constitue l'accès monumental (**fig. 8, 2**).

Enfin, postérieurement à la ruine des thermes, plusieurs murs constitués de moellons liés à la terre dessinent un enclos de 11,5 m par 10,5 m. A l'intérieur, existait un édicule d'au moins deux pièces avec un sol de béton de tuileau grossier (**fig. 8, 3**). En l'absence de lien stratigraphique, seule la topographie indiquerait que ces deux entités sont contemporaines. La nature de cette construction tardive (fin III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.) reste à préciser.

### *Le Portique du Rhône*

Ce bâtiment a été reconnu pour la première fois au début des années 1960, lors des travaux de construction du stade nautique. Le mur situé du côté du fleuve, restauré, demeure visible entre la voie sur berge et la piscine.

Au cours d'une fouille de sauvetage conduite en août 1992, l'en-



21- Vue générale de la fouille de sauvetage de l'hiver 1991, dans l'angle nord-est de l'ensemble monumental du Palais du Miroir. A gauche, l'extrémité du Portique Nord et l'escalier d'accès à la terrasse supérieure. Au delà, se développe la façade de l'Hémicycle est.



22- Ensemble monumental, façade sud de l'Hémicycle Est. Détail de l'escalier aménagé dans l'aile ouest. Il mettait en communication l'aire centrale (au premier plan) avec la terrasse supérieure et la rue du Portique (dallage à l'arrière plan).

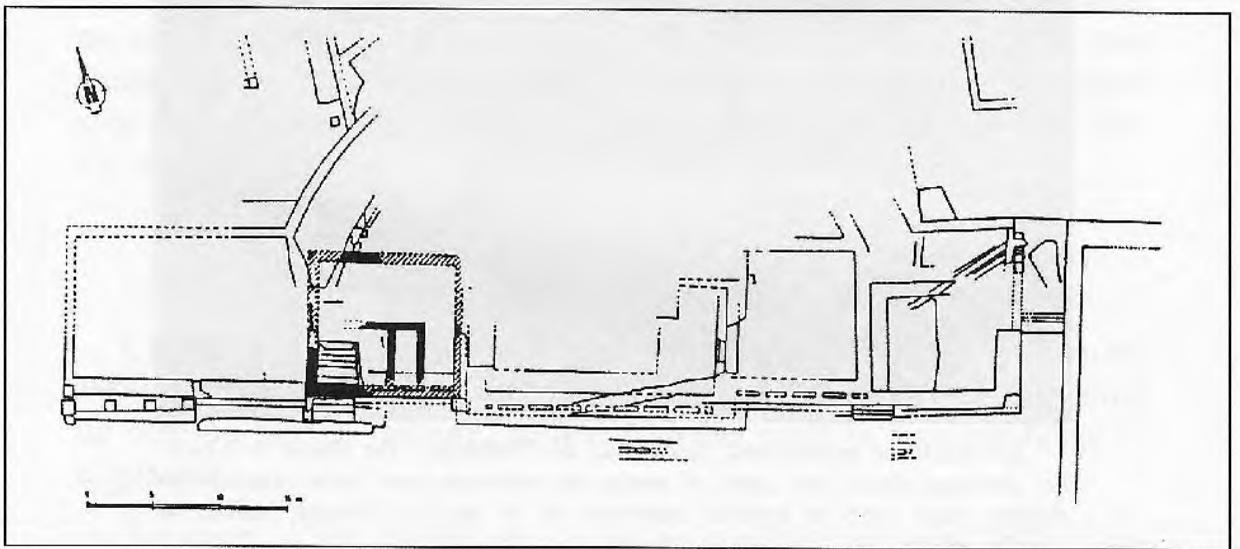
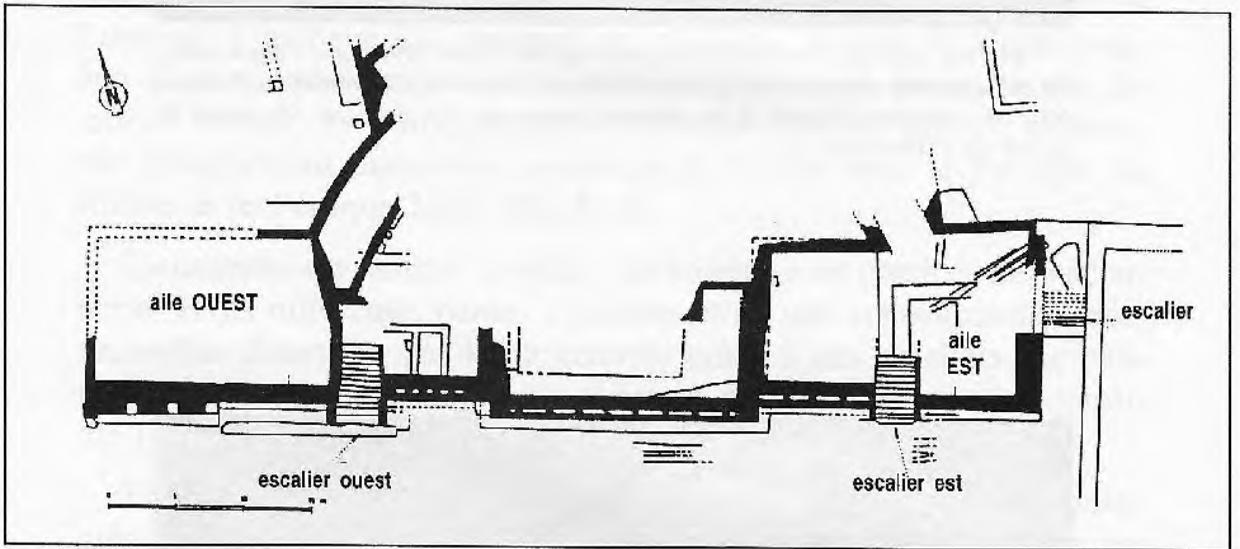
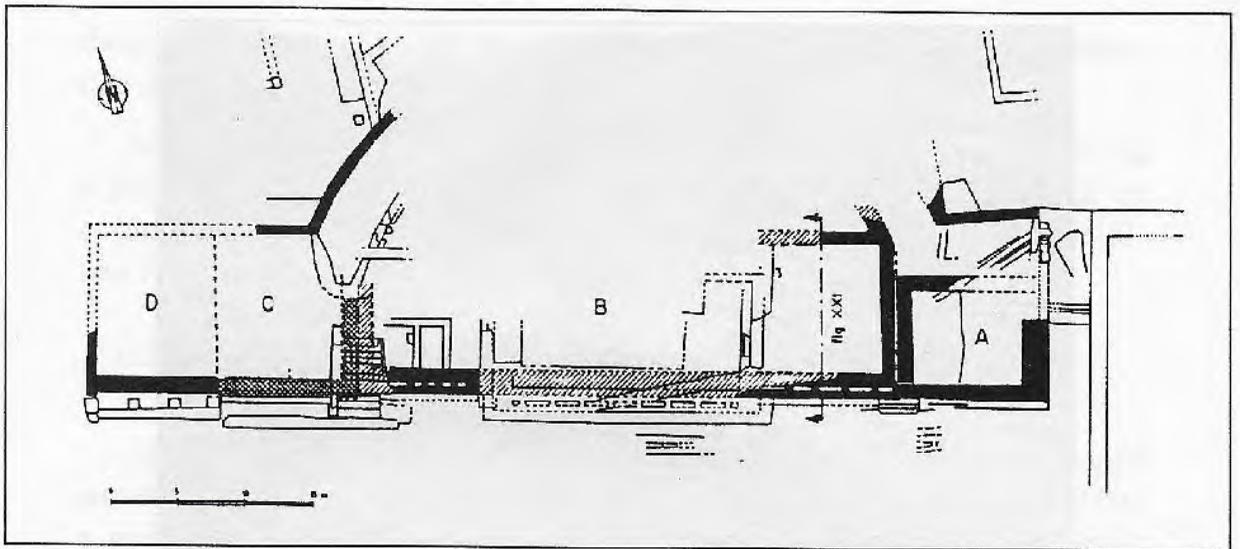


Fig. 8 - Évolution de l'hémicycle est.

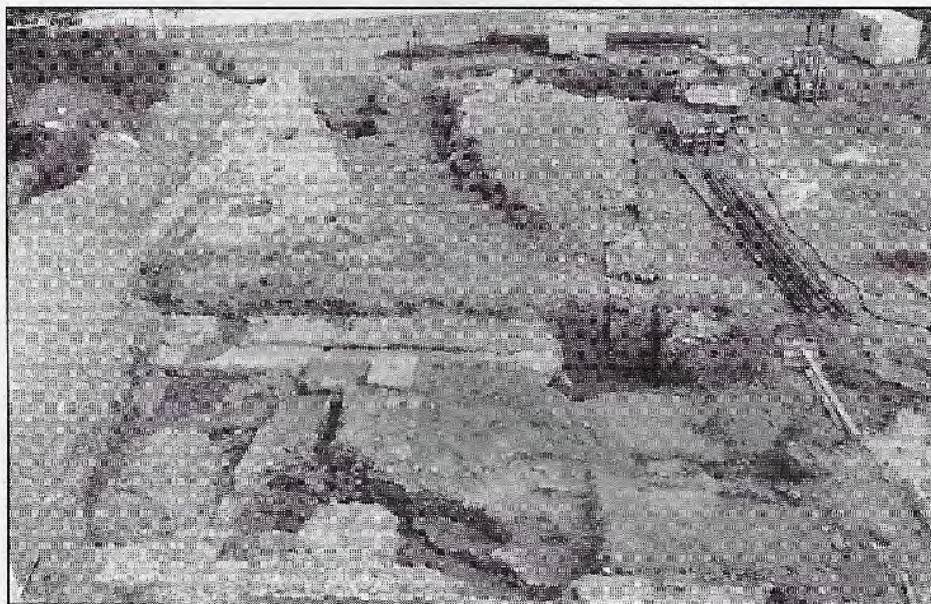
semble de l'extrémité nord a été dégagé et relevé, avant la construction du Musée et l'aménagement de la nouvelle rue de la Chantrerie (photo 23 et fig. 9).

Le corps de bâtiment principal se présente comme un rectangle large de 27,3 m, long de plus de 200 m, limité dans sa partie septentrionale par une grande exèdre rectangulaire de 29,6 m de longueur pour 18,8 m de largeur, en légère saillie à l'est et à l'ouest. Ce bâtiment peut facilement être interprété comme un portique sans que l'on puisse préciser, en l'absence d'une analyse plus poussée et d'une étude comparative, sur quel(s) côté(s) se trouvait la (ou les) colonnade(s).

Ce portique a été doublé sur le flanc ouest par une construction large de 12 m qui constitue soit une nouvelle travée de colonnade, soit une sorte de podium, avec à l'extrémité nord une fontaine monumentale.

#### *Les vestiges antérieurs au monument*

L'aménagement de l'ensemble monumental, dans le courant du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., s'est opéré au détriment de constructions antérieures qui s'élevaient non loin du Rhône. Leurs vestiges, qui furent remblayés lors de l'établissement des terrasses artificielles, ont été découverts en plusieurs



23- Fouille de sauvetage à l'extrémité nord du Portique du Rhône (vue prise de l'ouest). A l'arrière, la grande exèdre carrée qui constitue l'extrémité du portique. Au premier plan, l'avant-corps rajouté ultérieurement et les vestiges d'un bassin encadré de deux piliers.

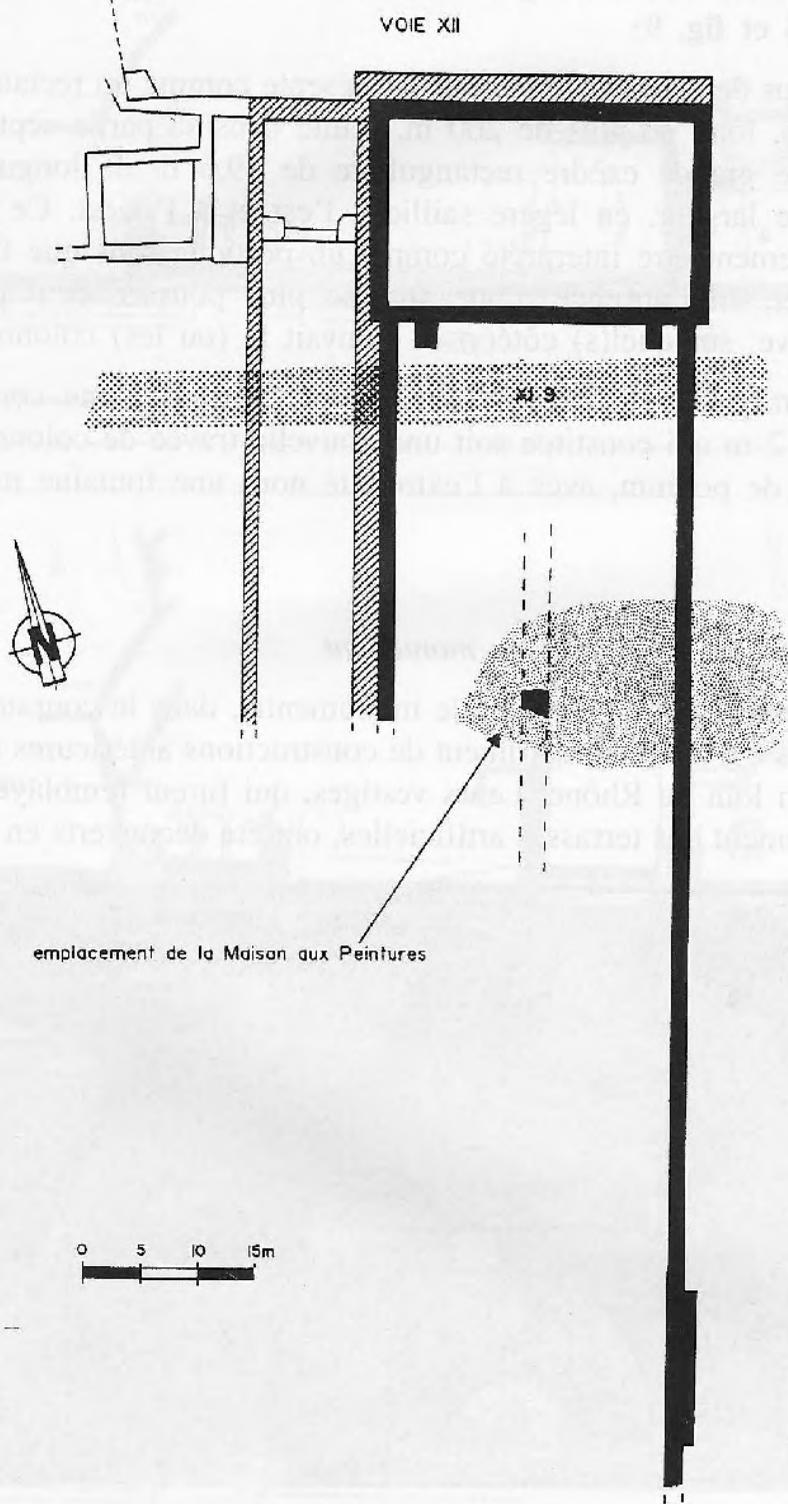


Fig. 9 - Plan de l'extrémité nord du Portique du Rhône  
(XI 9 : tranchée à l'emplacement de la galerie technique du Musée)

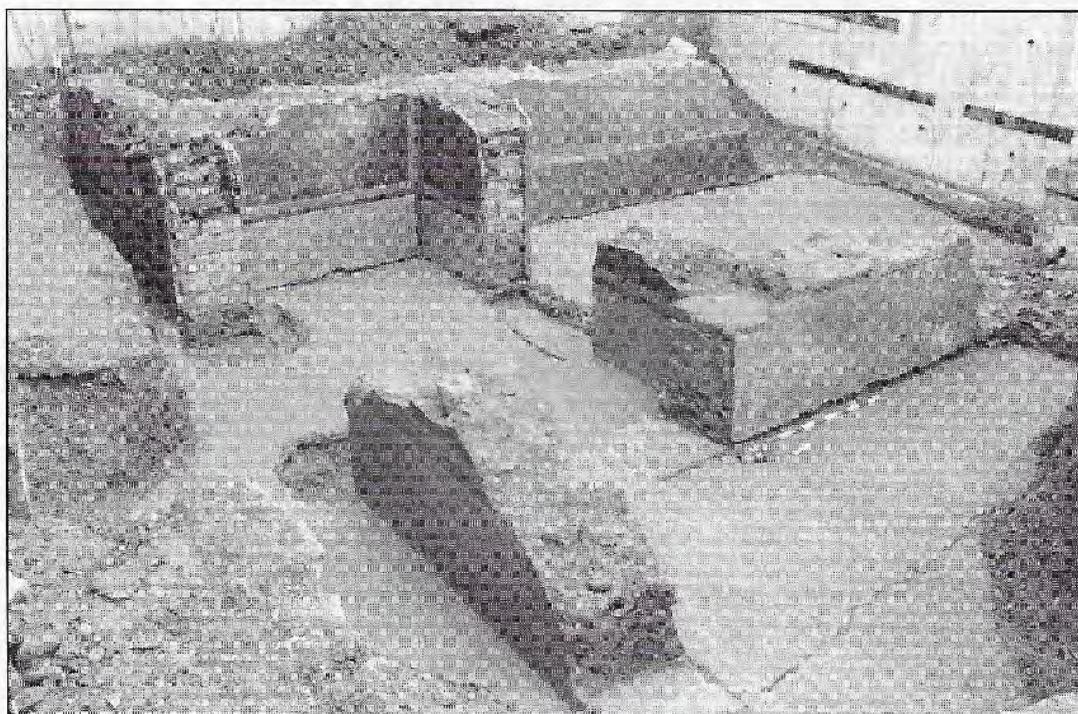
points, en particulier à l'extrémité orientale du Portique Nord et sous le Portique du Rhône (**fig. 9**).

En février 1993, les terrassements réalisés pour les fondations du Musée ont fait apparaître, près de la culée du pont qui franchit le Rhône, les vestiges d'une habitation dont neuf pièces ont été reconnues. L'état de conservation est exceptionnel pour le site, avec des murs revêtus d'enduits peints encore en élévation sur une hauteur de plus de 1,50 m (**photo 24**). A la suite de l'opération de sauvetage, l'ensemble a fait l'objet d'une dépose par l'Atelier de restauration des mosaïques de Saint-Romain-en-Gal.

Ces découvertes permettent de mieux connaître la topographie et la nature de l'occupation antérieure aux grands travaux d'urbanisme du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

#### *Une nécropole du Haut-Moyen-Age*

La fouille de sauvetage de l'hiver 1990-1991 a mis au jour une soixantaine de tombes appartenant à une nécropole tardive, implantée sur une bande de plus de 300 m de long et 15 m de large, à l'em-



24- Fouille de sauvetage à l'emplacement du Portique du Rhône. Vestiges de la maison aux Peintures détruite au moment de la construction du Portique (milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)

placement de l'extrémité orientale du Portique Nord, de l'Hémicycle oriental et de la bordure de l'esplanade centrale. Les tombes ont été creusées dans la couche de démolition ou dans la terre arable qui la recouvre ou même dans les maçonneries antérieures. Elles n'étaient apparemment pas matérialisées en surface. Une douzaine a conservé des restes de coffrages en lauzes plus ou moins complets. On note une inhumation collective unique. La population se compose de 61 sujets se répartissant en 15 hommes, 13 femmes, 17 adultes de sexe indéterminé et 16 enfants et adolescents (4). Aucune organisation spatiale n'a pu être mise en évidence. Le mobilier associé aux tombes est quasi inexistant.

La datation au radiocarbone d'un des sujets donne un intervalle compris entre 640 et 780 ap. J.-C. (date calibrée - 5)

## CONCLUSION

### Les premières occupations

La découverte d'une borne du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., sous la forme d'un bloc planté dans les limons du Rhône, à la base des dépôts archéologiques (sondage voie III 27), conforte l'idée déjà émise, à partir d'une découverte analogue effectuée dans la rue du Commerce, d'une division parcellaire du site dès avant l'époque augustéenne. Cette partition qui a été replacée dans une trame cadastrale plus large, a pu, à titre d'hypothèse, être mise en relation avec la déduction de la colonie latine de Vienne, vers 45 av. J.-C. (PRISSET *et alii* 1994, p. 119).

C'est à cette trame ancienne que peut être rapportée une dépression creusée dans le terrain naturel, dont le remplissage, qui contient des éléments anthropiques (fragments de tuile), n'est pas antérieur à l'époque romaine. Il pourrait s'agir d'un fossé de drainage longeant un chemin rural nord-sud, dont l'orientation a été conservée par la rue des Thermes tout au long de l'histoire du quartier. De tels fosses ou fossés avaient déjà été découverts plus à l'ouest, le long de la voie I, sous la façade de la maison des Dieux Océan (DESBAT *et alii* 1994, p. 206).

Outre l'existence de ces axes de circulation pré-augustéens, les sondages conduits dans les rues et les îlots confirment l'ancienneté du

4 - L'étude anthropologique a été réalisée par Mme Frédérique VALENTIN-DUPRÉ, chercheur associée à l'Institut de Paléontologie Humaine.

5 - ARCHÉOLABS réf. ARC93/R1448C.

réseau viaire dans le secteur sud-est du site. Il est possible de reconstituer la trame de ce réseau telle qu'elle existait avant l'aménagement de l'îlot des thermes (fig. 4). Les rues présentent des chaussées de gravier tassé, et dès le début du I<sup>er</sup> s., un trottoir est aménagé le long de la voie III, indice que nous ne sommes plus désormais en milieu rural. La présence d'un réseau d'adduction d'eau au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. suppose également des aménagements hydrauliques à cette époque.

Les sondages nous apprennent que ce secteur était alors occupé par des habitats et des artisanats (artisanat du bronze en particulier), même si les surfaces concernées demeurent faibles. Il se confirme donc qu'à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., s'est développée une occupation selon une bande alignée sur la voie I (la rue du Rhône), principal axe est-ouest du site ayant joué un rôle attractif évident. Mais cette occupation a pu s'étendre en profondeur vers le nord, comme l'attestent les aménagements de la voie III, à plus de 70 m de son carrefour présumé avec la voie I.

### **L'urbanisation du I<sup>er</sup> siècle**

Les années 50-80 ap. J.-C. apparaissent comme une période essentielle de l'histoire du quartier : elle est marquée par une modification de la topographie naturelle avec un rehaussement général de la partie habitée, une grande expansion urbaine, avec la construction de l'ensemble monumental, l'émergence des grandes domus à péristyle...

Les résultats acquis sur et autour de l'îlot des thermes s'inscrivent dans ce cadre. C'est en effet à cette période que le parcellaire augustéen est profondément modifié par la création de l'îlot H. De grands travaux sont nécessaires pour mettre en place l'Ensemble Monumental (9 ha), auxquels se rattachent outre les thermes des Lutteurs, le Portique Nord et le Portique du Rhône (SAVAY-GUERRAZ ET PRISSET 1992). L'importance des aménagements hydrauliques (Hémicycle Est, nymphée de la place Triangulaire, thermes des Lutteurs, adductions domestiques sous les rues) suppose l'arrivée et la distribution de grandes quantités d'eau dans le quartier.

### **Fin du I<sup>er</sup> s.-III<sup>e</sup> siècle : équipement des rues et reconstruction des thermes**

Grâce aux sondages opérés dans les rues, on saisit mieux les étapes

successives de l'urbanisation. Au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s., l'équipement urbain marque un saut qualitatif avec la pose d'un dallage dans les rues qui jouxtent les thermes et la construction d'un collecteur dans la partie nord de la Voie III.

La fin du II<sup>e</sup> s.-début du III<sup>e</sup> s. voit de profondes mutations dans les thermes : l'aile ouest est réaménagée, avec la construction de la cour et des latrines ; l'installation de chauffage, sans doute en perpétuelle réparation, a été amplifiée à cette époque avec la création de la pièce 28 et celle de nouveaux foyers. A la même époque, la réfection des dallages des rues s'accompagne de la création d'un trottoir autour des thermes et de la couverture du couloir de chauffe le long de la façade nord.

### **L'embellissement des thermes au III<sup>e</sup> siècle**

Un des apports du précédent programme était la mise en évidence, en plusieurs points du site, de constructions ou de réfections datées du III<sup>e</sup> s. Ainsi, loin de constituer une phase de déclin, le début du III<sup>e</sup> s. est au contraire une période où se manifeste encore le dynamisme du quartier. Cette constatation est étroitement liée aux progrès réalisés depuis 10 ans dans la connaissance du mobilier tardif (céramique essentiellement).

Les résultats acquis dans les Thermes des Lutteurs confirment ces vues, puisqu'on attribue à cette période des réaménagements non négligeables, en particulier la "marmorisation" de plusieurs pièces dont les latrines. Ces dernières allient un caractère fonctionnel très achevé, avec un réseau hydraulique élaboré, à une indéniable recherche esthétique (nymphée, placages de marbre, peintures représentant les jeux de la palestine). Des travaux sont également réalisés dans le *frigidarium* (modifications des piscines, réfection des sols).

### **Une donnée nouvelle : la réoccupation du IV<sup>e</sup> siècle**

En plusieurs points du site, ont été naguère repérées les traces très ponctuelles de réoccupations tardives. Il s'agit en général de "bricolages" réalisés sur des bâtiments déjà abandonnés. Ces reconstructions sommaires sont caractérisées par l'usage de matériaux hétérogènes de remploi. La découverte, à l'emplacement de l'Hémicycle détruit, d'une construction tardive, probablement du IV<sup>e</sup> s., utilisant des techniques

de construction originales, constitue une nouveauté, même si la fonction du bâtiment reste énigmatique. Il s'agit d'un enclos de 10 m de côté, avec à l'intérieur, un édicule aux murs de galets. Ces constructions sont nettement recoupées par plusieurs inhumations de la nécropole tardive.

Par ailleurs, la relative abondance du mobilier attribuable au IV<sup>e</sup> s. recueilli dans les couches de démolition de l'Ensemble Monumental (Hémicycle et Portique du Rhône) atteste une fréquentation tardive préférentielle de ce secteur du site.

### **La nécropole du Haut-Moyen-Age (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)**

Premier témoin de la fréquentation du site au delà de la période romaine, cette nécropole (60 sépultures fouillées à ce jour) a colonisé les vestiges de l'Ensemble Monumental. Ce dernier devait présenter un état de ruine avancé, puisque le mur de terrasse, détruit, avait cédé la place à un talus d'éboulis ; mais les vestiges de son ordonnance d'antan émergeaient encore des décombres, comme le soulignent les emplacements des tombes, souvent alignées le long des maçonneries. La dispersion des sépultures selon une traînée est-ouest n'a pu être guidée que par la seule topographie, marquée par le talus limitant le monument. On peut y voir aussi l'indice de l'existence, dès cette époque, d'une voie de passage au pied de la terrasse antique.

Enfin, comme pour la nécropole découverte à Sainte-Colombe, dans les ruines des maisons romaines, l'emplacement et la nature de l'habitat contemporain du cimetière (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) reste à identifier (6).

### **L'ensemble monumental**

Les recherches conduites de 1991 à 1993 ont été décisives pour la connaissance de cet ensemble (SAVAY-GUERRAZ et PRISSET 1992). Soulignons qu'exceptés les thermes des Lutteurs, toutes ces données ont été recueillies au cours d'opérations de sauvetage urgent liées à la construction du Musée.

Nous connaissons déjà le Portique Nord et l'Hémicycle Ouest. Ce programme a révélé l'Hémicycle Est, l'extrémité nord du Portique du

---

6 - Le Bot-Helly A., Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône) : un secteur de la ville antique, *Histoire et Archéologie, les dossiers*, n° 78, nov. 1983, p. 34-35.

Rhône et les thermes des Lutteurs. Enfin, une petite partie de l'aire centrale a été explorée. En revanche, le Palais du Miroir, vaste bâtiment de thermes publics, fouillé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. reste à étudier.

La mise en place de cet ensemble à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. s'est faite au prix de travaux d'ampleur : outre l'importance du remblaiement lié à la création de terrasses artificielles encadrant l'aire centrale, ce sont plusieurs îlots d'habitat antérieurs qui ont été détruits, comme le prouve la découverte de la maison aux Peintures, non loin du fleuve, dont les vestiges ont été remblayés lors de la construction du Portique du Rhône. Plusieurs vestiges de bâtiments et de rues antérieurs sont également apparus à l'extrémité est du Portique Nord et dans l'angle nord-est de l'aire centrale. Ces découvertes confirment, s'il en était encore besoin, que contrairement aux hypothèses anciennes, aucun bras du Rhône ne coulait plus au sud du site à cette époque.

Le Portique du Rhône n'était connu jusqu'alors que par les trois murs parallèles découverts en 1965, lors de la construction du Stade Nautique, et interprétés alors comme des bassins de radoub appartenant à un port (7). La fouille de sauvetage menée à l'extrémité nord conclut à l'existence d'un portique, très vaste, avec à son extrémité une exèdre rectangulaire. On peut imaginer une disposition symétrique à l'extrémité opposée.

L'évolution générale qui se dégage est caractérisée par la mise en place (au II<sup>e</sup> s. ?) d'accès mettant en communication par des escaliers l'aire centrale et les bâtiments qui l'entourent. Ainsi, bien qu'il soit probable que l'entrée principale des thermes des Lutteurs était dès l'origine au sud, ce n'est que plus tard, avec la création de ces accès, que ce bâtiment aurait été intégré à l'ensemble monumental. On suppose alors que sa palestre était localisée dans l'aire centrale.

Récemment, à partir de l'examen de la palestre des thermes située près de la maison du Buste d'Argent, à Vaison, a été émise l'hypothèse que l'aire centrale de l'ensemble monumental de Saint-Romain-en-Gal aurait pu également accueillir un *campus*, lieu à vocation multiple, pouvant servir à la pratique du sport et surtout lieu d'exercice des organisations de la jeunesse (8). Cette hypothèse trouve un écho

7 - A. Pelletier, *Vienne antique*, Roanne, 1982, p. 348

8 - Alain BOUET, Vaison-la-Romaine (Vaucluse), un nouvel exemple de campus en Gaule Narbonnaise, à paraître dans *Spectacula IV*, Actes du Colloque de Lattes sur le stade et ses spectacles. Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous communiquer son manuscrit.

dans l'iconographie des peintures découvertes dans les latrines des thermes des Lutteurs, mettant en scènes des athlètes (LEBLANC 1995).

A l'issue de ces quatre années de recherches, notre connaissance du site de Saint-Romain-en-Gal et de son histoire a considérablement progressé. Les sondages profonds conduits dans les rues ont restitué l'évolution du parcellaire ainsi que les mutations engendrées par l'urbanisation du quartier et la mise en place de l'ensemble monumental du Palais du Miroir. La fouille minutieuse des niveaux successifs de chaussées éclaire les progrès de l'équipement urbain, avec en particulier l'apparition précoce des réseaux d'adduction et d'évacuation d'eau, ainsi que les techniques mises en œuvre.

L'exploration de la totalité des thermes des Lutteurs (1700 m<sup>2</sup>), dont l'état de conservation est par endroit remarquable, a autorisé un grand nombre d'observations sur les techniques de construction, le chauffage, l'hydraulique et le décor. On saisit avec beaucoup de détails l'histoire de ce bâtiment qui a fonctionné près de deux siècles.

Parallèlement à la fouille, plusieurs publications ont vu le jour dans différents domaines (cf bibliographie) en particulier sur l'habitat (maison des Dieux Océan, maison des Cinq Mosaïques). Une synthèse récente, réalisée à l'occasion d'un colloque, a été l'occasion d'analyser de façon détaillée le plan des vingt-sept maisons différentes connues sur le site (BRISAUD et alii 1996). Dans le domaine de l'habitat, ce dernier constitue à ce jour l'ensemble le plus complet de la Gaule.

Pour terminer, soulignons que les prochains travaux de terrain porteront sur l'ensemble monumental : en 1996-1998, la fouille de la partie sud de l'îlot des thermes des Lutteurs devrait préciser les rapports qui existaient entre les thermes, l'Hémicycle et le Portique Nord ainsi que leur évolution, en liaison avec l'étude des états anciens de la rue du Portique. Enfin, la publication de cet ensemble de grande ampleur devrait, dans les années à venir, constituer le point fort des recherches de l'Équipe Archéologique.

Enfin, il faut souligner que toutes les informations issues de ces dernières recherches ont été largement exploitées, en particulier à travers des maquettes, pour donner au visiteur du nouveau musée l'image la plus actuelle et la plus vivante de notre passé.

## Bibliographie sur Saint-Romain-en-Gal depuis 1990

BRISSAUD 1993

L. Brissaud, *Introduction à l'étude de la voirie de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), quartier de Vienne antique (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Etude d'un exemple d'évolution : la Rue du Commerce*, Mémoire de D.E.A en archéologie, Université de Provence (Aix-Marseille I), 1993

BRISSAUD *et alii* 1996

L. Brissaud, E. Delaval, A. Le Bot-Helly et J.-L. Prisset, Les maisons de l'agglomération viennoise, Vienne (Isère), Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Documents d'Archéologie Vauclusienne*, 6, 1996, p. 347-420.

DELAVAL ET SAVAY-GUERRAZ 1992

E. Delaval et H. Savay-Guerraz, *La maison des Dieux Océan*, éditions de l'AGLAS, Saint-Romain-en-Gal, 1992, 116 p.

DESBAT *et alii* 1994

A. Desbat, O. Leblanc, J.-L. Prisset, H. Savay-Guerraz et D. Tavernier, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal*, 55<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris, 1994, 275 p.

DESBAT et PICON 1992

A. DESBAT et M. PICON, Les importations précoces de sigillées à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *Rei Cretariae Romanae Fautorum*, Acta XXXI/XXXII, 1992, p. 391-413

LEBLANC 1993

O. Leblanc, Les peintures de la maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal, quartier de Vienne antique, *Functional and Spatial Analysis of Ancient Wall paintings*, *Proceedings of the Fifth International Congress of Ancient Wall Painting*, Amsterdam, 8-12 sept. 1992, Leiden, 1993, p. 238-245

LEBLANC 1994A

O. LEBLANC, La sigillée gauloise à Saint-Romain-en-Gal, Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, *Actes du Congrès de Millau*, Marseille, 1994, p. 143-163

LEBLANC 1994B

O. Leblanc, La frise peinte des lutteurs à Saint-Romain-en-Gal, dans *Catalogue de l'exposition "le stade romain et ses spectacles"*, Musée de Lattes (Hérault), 1994

LEBLANC 1995

O. Leblanc, Le décor des latrines des thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 10, Amiens, 1995, p. 239-263

LEBLANC et DESBAT 1992

O. Leblanc et A. Desbat, Un lot de céramiques du début du III<sup>e</sup> s. à Saint-Romain-en-Gal, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 125-150

PRISSET *et alii* 1994

J.-L. Prisset, L. Brissaud et O. Leblanc, Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques, *Gallia*, 51, 1994, p. 1-133

SAVAY-GUERRAZ 1994B

H. Savay-Guerraz, Actualité de la recherche sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône, France) : les thermes des Lutteurs, *Balnearia*, (Newsletter of the International Association for the study of Ancien Baths), 2, 1, juin 1994, p. 3-6

SAVAY-GUERRAZ ET PRISSET 1992

H. Savay-Guerraz et J.-L. Prisset, Le portique de Saint-Romain-en-Gal et son contexte, état des recherches, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 92-124

SAVAY-GUERRAZ *et alii* 1992

H. Savay-Guerraz, L. Brissaud, E. Delaval, J.-L. Prisset et O. Leblanc, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal, *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 87, 1992, p.45-83

SAVAY-GUERRAZ *et alii* 1993

H. SAVAY-GUERRAZ, J.-L. PRISSET et E. DELAVAL, Urbanisme et architecture domestique à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), quartier de Vienne gallo-romaine (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), in : *Actes du I<sup>er</sup> congrès méditerranéen d'ethnologie historique, Lisbonne, 4-8 novembre 1991, Mediterrâneo*, 2, 1993, p. 79-104

LEBLANC 1992) Les décor des murailles des églises de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 10, Année 1992, p. 239-263

LEBLANC et LEBLANC 1992 O. LEBLANC et A. LEBLANC. Un lot de céramiques du début du III<sup>e</sup> à Saint-Romain-en-Gal. *Revue archéologique de France*, 25, 1992, p. 125-130

LEBLANC 1991 L'habitat rural de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 1-133

LEBLANC 1991a Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 3-9

LEBLANC 1991b Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 10-15

LEBLANC 1991c Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 16-21

LEBLANC 1991d Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 22-27

LEBLANC 1991e Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 28-33

LEBLANC 1991f Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 34-39

LEBLANC 1991g Les céramiques de la vallée de la Saône à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *Revue archéologique de France*, n° spécial 9, Année 1991, p. 40-45

## ACTIVITÉS (suite)

- En Mars, les Amis de Vienne seront reçus au Château d'Ampuis par Monsieur et Madame Guigal, puis visite commentée de l'ancienne demeure des Maugiron.
- En Mars, Exposition de Cartes Postales sur le Centre de Vienne à la Salle des Fêtes.
- Jeudi 10 Avril : visite guidée, à Lyon, sur l'architecture "Art-Nouveau, Art-Déco". Départ 13 h. 15 à la gare routière. Prix 85 F. Prière de se faire inscrire auprès d'Annick Seguin au 04 74 85 27 89 ou d'André Hullo au 04 74 53 39 29.
- Au Printemps, projet de voyage (deux jours) à Troyes.
- En Septembre, voyage dans un pays étranger (Belgique).

Des renseignements plus précis paraîtront dans le prochain bulletin.



Une vue de Vienne vers 1590  
Crédit photographique : The Metropolitan Museum of Art,  
New-York, Roger Fund, 1966.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

Président et Vice-Président d'Honneur :

M. Charles JAILLET - M<sup>r</sup> Charles FRETON

Comité de Patronage :

M. Roger LAUXÉROIS - Conservateur des Musées

M. François LEYGE - Conservateur du Musée de St-Romain-en-Gal

M. Hugues SAVAY-GUÉRAZ - Conservateur

Le dessin de Cornélius Hendriksz VROOM (1566-1640), une vue de Vienne sur le Rhône (vers 1590), paru dans le bulletin n° 89 - 1994 - Fasc. 2/3, dans l'article "Une vue de Vienne (vers 1590) au Metropolitan Museum de New-York" par Gilles CHOMER, était peu lisible. Nous nous excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs. Voici donc un nouveau cliché agrandi.

Secrétaire Général : M. Pierre CHAUDO

Treasorier : Mme Jacqueline BLANCHARD

Treasorier-adjoint : Mme Danièle THÉVENET

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M<sup>r</sup> Jean ARMANET

M. Jean GUÉPIER

M. Jean-François GUILLET

Mme Hélène GUILLOT

M. Philippe MARET

M. Jean MELNOUX

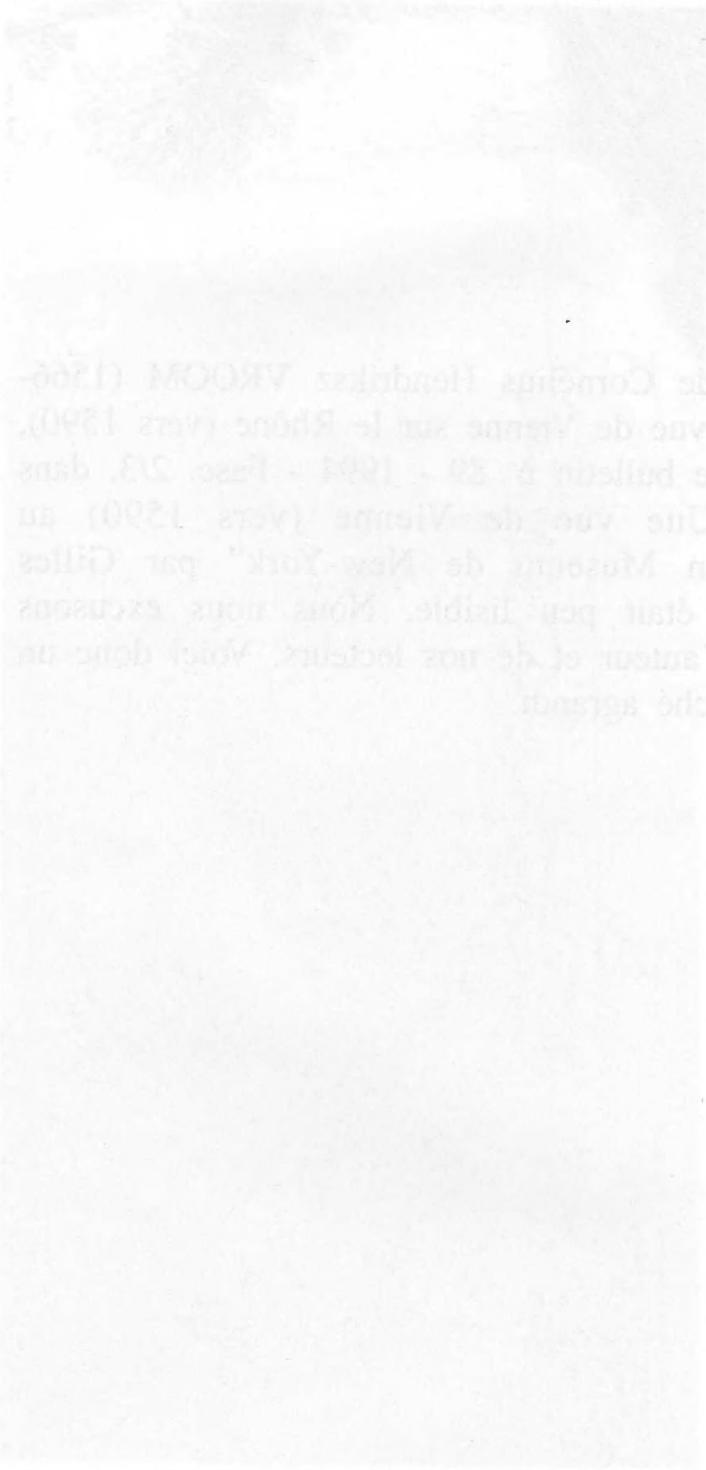
M. Jean PERRIOLAT

M. Gilbert ROCHE

Mme Arvick SEGUM

M. Jean SCHWAZ

Mme Jacqueline TROILLER



Le dessin de Cornelis Hendrikus VROOM (1766-1840), une vue de Venise sur le Rialto (vers 1790), paru dans le bulletin n. 29 - 1894 - fasc. 23, dans l'article "Une vue de Venise (vers 1790) au Metropolitan Museum de New-York" par Gilles CHOMER, étonne peu les habitués. Nous nous excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs, vous donnez toujours un cliché serré.

Une vue de Venise  
 (dans le bulletin n. 29 - 1894 - fasc. 23)  
 par Gilles CHOMER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

### **Président et Vice-Président d'Honneur :**

M. Charles JAILLET - M<sup>e</sup> Charles FRÉCON

### **Comité de Patronage :**

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. François LEYGE - Conservateur du Musée de St-Romain-en-Gal

M. Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur

### **BUREAU**

**Président :** M. André HULLO

**Vice-Présidents :** M. Paul BLANCHON

M. Franck DORY

M. Jean-François GRENOUILLER

M. Marcel PAILLARET

M. François RENAUD

**Secrétaire Général :** M. Pierre GIRAUDO

**Trésorier :** Mme Jacqueline BLANCHARD

**Trésorier-adjoint :** Mme Daniele THEVENET

### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M<sup>e</sup> Jean ARMANET

M. Jean GUEFFIER

M. Jean-François GUILLET

Mme Hélène GUILLOT

M. Philippe MARET

M. Jean MELMOUX

M. Jean PERRIOLAT

M. Gilbert ROCHE

Mme Annick SEGUIN

M. Jean SONDAZ

Mme Jacqueline TROUILLER

